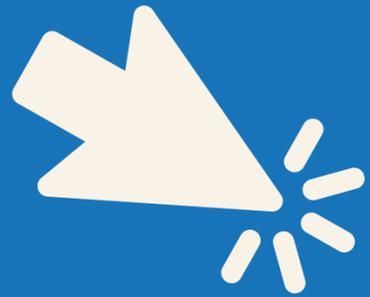
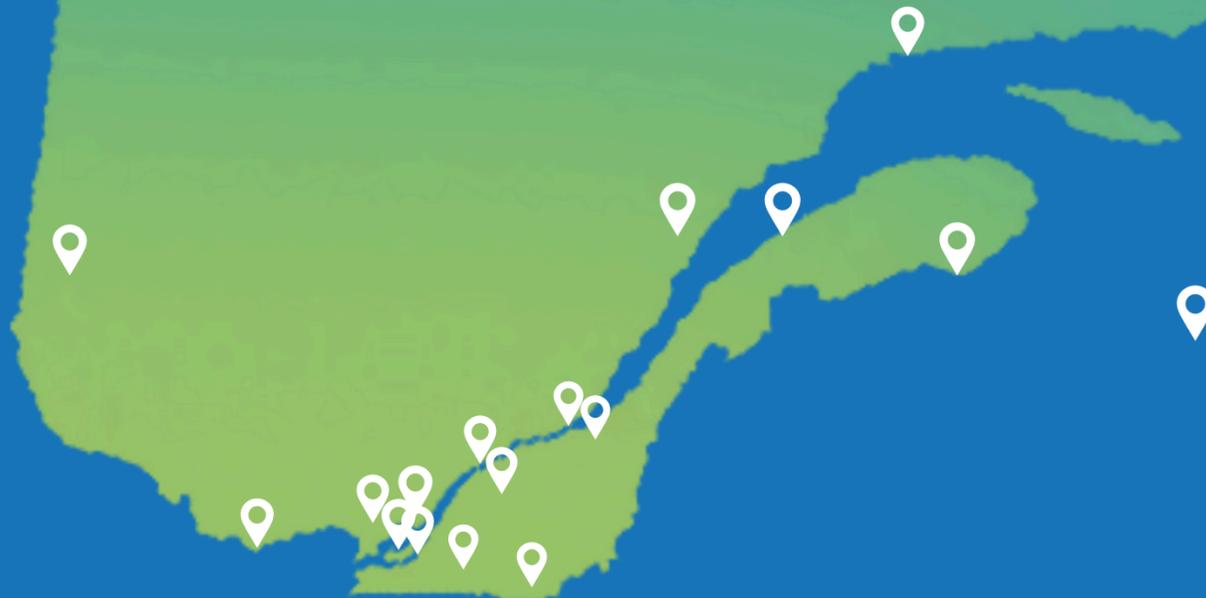


»» *ACTES 2024*



# FORUM NATIONAL de L'ACTION CLIMATIQUE

»» *EN MODE ACCÉLÉRATION !*





**Le deuxième Forum national de l'action climatique a eu lieu au marché Bonsecours, à Montréal, les 16 et 17 avril 2024.**

**Il a rassemblé plus de 400 participant.e.s, parties prenantes des secteurs socioéconomiques et municipaux de toutes les régions du Québec pour échanger et apprendre sur les meilleures pratiques et stratégies en matière de réduction des émissions de GES et d'adaptation aux changements climatiques.**

***Pour faciliter l'utilisation de ce document, nous avons rassemblé les activités par thématique.***



**Gabrielle Lamontagne-Hallé**  
Maîtresse de cérémonie



# **SOMMAIRE**

## **LE FORUM**

- Un événement pertinent, inspirant et instructif | **5**
- Allocution d'ouverture du ministre Steven Guilbeault | **6**
- Allocution d'ouverture du ministre Benoit Charette | **7**
- Allocution d'ouverture du président du RNCREQ | **8**
- Le mot du directeur général du RNCREQ | **9**
- Remerciements aux partenaires | **10**

## **LES THÉMATIQUES**

- Action municipale | **13**
- Transition énergétique | **20**
- Aménagement du territoire | **24**
- Adaptation aux changements climatiques | **28**
- Biodiversité | **32**
- Transport et mobilité . | **34**

## **MESURE D'IMPACT**

- Rayonnement médiatique | **42**
  - Visibilité sur les réseaux sociaux | **45**
  - Sondage de satisfaction | **46**
  - Mot de clôture | **47**
  - Passer à l'action avec les CRE | **48**
- 



# LE FORUM



# Un événement pertinent, inspirant et instructif

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) a organisé la deuxième édition du **Forum national de l'action climatique**.

L'événement a eu lieu au marché Bonsecours les 16 et 17 avril 2024. Il a accueilli plus d'une soixantaine de conférenciers et conférencières qui ont traité de l'action climatique au travers de six thématiques.



## Les quelque 400 participant.e.s ont pu y trouver :



Une meilleure compréhension des enjeux liés à la réduction des GES et à l'adaptation aux aléas climatiques



Des connaissances scientifiques, réglementaires et financières pour accélérer l'action climatique



Des exemples concrets de cas à succès et des meilleures pratiques dans différents contextes



Un lieu propice aux échanges, du temps pour le réseautage, et des conférenciers et conférencières accessibles

Cette deuxième édition s'inscrit dans la foulée de la démarche panquébécoise **Climat de changement**, et s'adresse aux décideurs et gestionnaires régionaux de collectivités et administrations, ainsi qu'aux entreprises.

La démarche **Climat de changement** est menée par les conseils régionaux de l'environnement (CRE) dans toutes les régions. Elle a pour objectif d'outiller, de développer les connaissances et de favoriser la synergie entre les différents acteurs clés régionaux du Québec pour mieux agir pour le climat. Elle contribue ainsi à l'objectif de carboneutralité du Canada d'ici 2050 et facilite la résilience des communautés face aux impacts des changements climatiques.

Le **RNCREQ** regroupe les dix-sept CRE, présents dans toutes les régions du Québec (sauf Nord-du-Québec). Les CRE ont pour mission de protéger et d'améliorer la qualité de l'environnement par la concertation, la mobilisation, la sensibilisation des acteurs locaux ainsi que par la veille stratégique et les représentations, dans une perspective de défense de l'intérêt public. Ils contribuent à harmoniser développement économique, durabilité écologique et équité sociale, en tenant compte des réalités locales et régionales. Le RNCREQ est très actif depuis de nombreuses années dans le dossier des changements climatiques et s'est forgé une solide expertise dans ce domaine.

# Allocution d'ouverture du ministre Steven Guilbeault

Bonjour tout le monde,

Je vous remercie de me permettre de m'adresser à vous virtuellement pour la deuxième édition du Forum national de l'action climatique à Montréal. J'aurais voulu être là en personne, mais je suis à Ottawa pour l'annonce du budget fédéral 2024.

D'abord, permettez-moi de reconnaître que je vous parle à partir du territoire non cédé du peuple algonquin Anishinabe.

J'aimerais reconnaître le travail incroyable que vous faites ici ! À titre d'ancien vice-président du CRE de Montréal et ayant collaboré durant de nombreuses années avec le RNCREQ, je suis très heureux de participer, ne serait-ce que virtuellement, à cet événement.

En 2021, le gouvernement du Canada a versé 3,9 millions de dollars sur trois ans à votre organisme pour soutenir l'atteinte des objectifs de carboneutralité d'ici 2050, ainsi qu'accélérer la résilience des communautés du Québec.

Je le répète souvent, mais l'action climatique est l'affaire de toutes et tous. Je suis fier de voir que de nombreuses collectivités au Québec se sont déjà engagées dans cette voie avec ambition. Il y a quelques années, on les présentait comme des exemples à suivre ou des « champions ». Mais aujourd'hui, nous devons faire en sorte que cet engagement devienne la norme pour accélérer le rythme de nos interventions climatiques.

On le fait parce qu'on a une responsabilité et que plus tard, c'est trop tard. On parle de l'avenir de notre planète... L'avenir de nos enfants et nos petits-enfants...

En tant que père, et activiste depuis aussi loin que je me souviens, je fais tout en mon pouvoir pour amener le Canada vers où nous avons besoin d'aller.

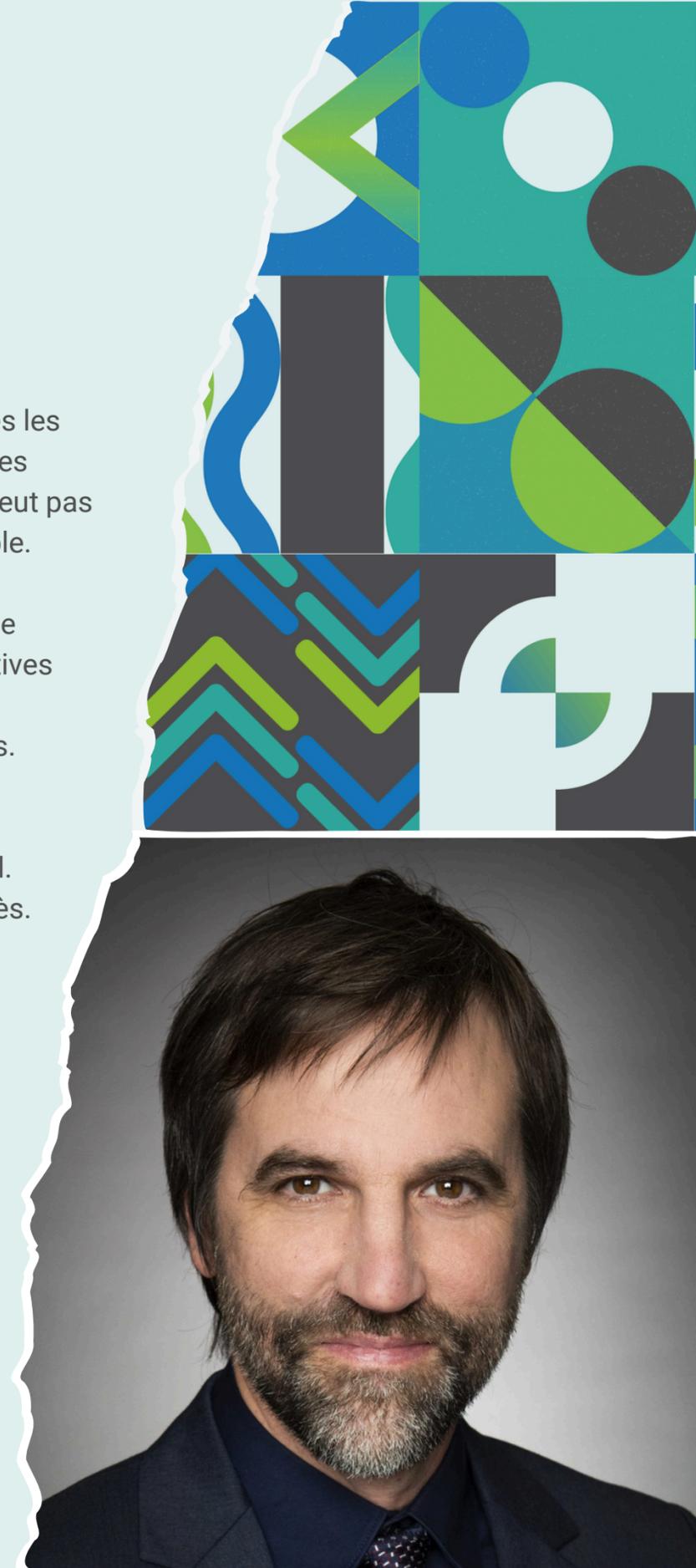
Pour y parvenir, nous devons fournir aux municipalités les ressources et l'expertise nécessaires pour élaborer des plans concrets d'atténuation et d'adaptation. On ne peut pas atteindre nos objectifs seuls. Il faut travailler ensemble.

Je trouve que ce forum est une occasion précieuse de partager des idées, de réseauter, de s'inspirer d'initiatives exemplaires, et de renforcer les collaborations dans l'objectif de rendre nos communautés plus résilientes.

Vous êtes environ 400 participants des quatre coins du Québec, ensemble, dans la même salle à Montréal. Profitez-en pour partager votre expertise et vos succès.

Merci et bon forum !

**Steven Guilbeault**  
Ministre de l'Environnement et  
du Changement climatique du Canada



# Allocution d'ouverture du ministre Benoit Charette

Chers participants et participantes,

Le forum national de l'action climatique se veut une occasion unique d'établir une corrélation entre les enjeux de réduction des GES et l'adaptation aux changements climatiques. Nous partageons ce même objectif, soit celui d'accélérer la mise en œuvre de plans pour réduire nos émissions de GES et augmenter la résilience des communautés face aux aléas climatiques.

En tant que leaders de l'action climatique, vous jouez un rôle clé dans la sensibilisation, la concertation et la mobilisation des acteurs de la collectivité. Les objectifs du Québec sont d'ailleurs clairs : réduire les émissions de gaz à effet de serre de 37,5 % par rapport à leur niveau de 1990 à l'horizon 2030 et atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Pour y arriver, il est essentiel pour notre gouvernement d'appuyer les organismes municipaux, le secteur parapublic et les entreprises dans leur volonté d'accélérer leur transition climatique.

Comme ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, je salue notre ambition commune de trouver des moyens fondés sur la protection de l'environnement et le développement durable dans notre lutte contre les changements climatiques. C'est grâce à des personnes comme vous et à des organisations comme le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec que nous innovons efficacement et durablement.

C'est ensemble que nous pouvons faire la différence, en trouvant des solutions concrètes aux défis environnementaux, et ce, au bénéfice de l'ensemble des Québécoises et des Québécois.

## **Benoit Charette**

Ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région des Laurentides



# Allocution d'ouverture du président du RNCREQ

Distingués invités,

Je vois beaucoup de spécialistes dans la salle, je sais qu'il y a plusieurs maires et mairesses, et je voudrais souligner, entre autres, la présence de Monsieur Martin Damphousse, président de l'Union des municipalités du Québec et maire de Varennes, ainsi que Monsieur Antoine Tardif, premier vice-président de la FQM et maire de Victoriaville -- mon coin de pays. Parmi vous, des conseillers municipaux ou politiques ainsi que des personnes de l'administration publique tant au niveau municipal que provincial. C'est un honneur de vous recevoir !

Je suis vraiment content d'être ici pour le deuxième forum national de l'action climatique. Vous savez, depuis la COP15 à Montréal en décembre 2022, il y a eu beaucoup d'annonces et de politiques proposées au Québec : le Plan Nature 2030, le Fonds bleu, les plans climat pour les municipalités, notamment. Il y a aussi beaucoup de fonds investis sur les enjeux environnementaux et il était grand temps, car c'est devenu urgent d'agir sur une multitude de fronts. Pourquoi urgent ? Parce que les coûts de l'inaction sont importants et empirent chaque jour avec les effets de l'inflation, ce qui rend de plus en plus difficile de renverser la chose. J'ai eu la chance de participer à trois COP récemment et j'ai particulièrement apprécié entendre un ancien premier ministre de la Grande-Bretagne qui tirait un bilan de la COP26 en disant « *On sait ce qu'il y a à faire, il faut juste avoir le courage de le faire.* » Brillant moment de lucidité, n'est-ce pas !? Je pense que c'est là que nous sommes rendus aujourd'hui.

Nous avons deux objectifs principaux à ce forum. Le premier est de démystifier des enjeux qui peuvent paraître complexes. On ne parle pas d'une seule crise, ou de crises distinctes... C'est une seule et grande crise ! Un casse-tête de crises qu'il faut résoudre ensemble. Ça peut paraître complexe mais on va essayer de se donner des orientations, des priorités.

Nous allons aussi essayer de vous inspirer pour que vous soyez capables de planifier et de mettre en œuvre des projets structurants vertueux, qui en inspireront d'autres. Vous deviendrez des représentants, des ambassadeurs dans chacun de vos milieux... parce que, bien entendu, même si on est 400 ici, on est un peu plus que ça au Québec !

Cette grande crise concerne la société au complet, de la base citoyenne aux municipalités, aux provinces, au fédéral, mais aussi les entreprises, le monde de la recherche et celui de la finance. Chaque partie prenante, à son échelle, doit être mise à contribution, mais il faut s'assurer d'être cohérents dans nos actions. À ce sujet, les conseils régionaux de l'environnement peuvent vous aider parce qu'une partie du mandat qu'on reçoit du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, c'est d'assurer une concertation régionale. Nous considérons ce travail comme une clé pour atteindre la cohérence d'action. Les CRE observent et analysent les enjeux de leur territoire pour être capables de vous les expliquer et de vous faire des recommandations, toujours dans une perspective de défense de l'intérêt public.

J'espère que vous allez trouver des pistes d'actions intéressantes. Je vous invite à discuter entre vous autres, à parler avec les spécialistes aussi, et à devenir vous-mêmes des inspirations pour qu'on réussisse à bâtir un avenir meilleur pour les générations futures. Merci tout le monde ! Bon forum !

**André Lavoie**  
Président du RNCREQ



# Mot du directeur général du RNCREQ

Le 8 février dernier, le gouvernement du Québec annonçait 500 millions de dollars pour soutenir les villes et les municipalités dans l'adaptation et la transition climatique locale. D'ici décembre 2026, les collectivités devront réaliser des Plans climat qui identifient les mesures à prendre pour réduire les gaz à effet de serre et pour s'adapter aux aléas climatiques. Ce programme répond aux demandes formulées depuis plusieurs années par le monde municipal et confirme le rôle grandissant que jouent les instances locales et régionales dans la lutte contre les changements climatiques.

Lors de la dernière Conférence des parties sur le climat, la COP28, un premier Sommet de l'action climatique locale a réuni plus de 250 leaders locaux et subnationaux. Déjà grandement engagés dans la lutte contre les changements climatiques, ces « champions » ont souvent une ambition dépassant celle des gouvernements nationaux de leur propre pays. Il était grand temps que ces voix locales et régionales soient entendues aux côtés de celles des États.

Maintenant, il faut faire en sorte que l'action locale, qui est particulièrement bien positionnée, devienne l'affaire de tous et pas seulement des « champions ». Cette mise à l'échelle dans toutes les collectivités locales nécessite un soutien politique et financier adéquat. En investissant dans les municipalités et les régions, nous investissons dans un avenir plus durable et résilient pour toute la société.

Au RNCREQ, nous sommes convaincus que seule une action concertée de tous les niveaux de gouvernement permet d'accélérer la transition climatique.

Les municipalités ont un potentiel énorme pour mener l'action climatique, mais cela nécessite un soutien politique et financier adéquat. Les municipalités, petites ou grandes, urbaines ou rurales, sont au cœur de cette transition et ont une connaissance intime de leur territoire. Elles sont bien placées pour mettre en œuvre des solutions concrètes. Cependant, pour ce faire, elles ont besoin de ressources et d'expertise. Il faut que les différentes parties prenantes municipales et régionales de tout le Québec partagent leurs expériences, s'inspirent de projets novateurs et acquièrent de nouvelles connaissances pour motiver et faciliter leur implication.

Les conseils régionaux de l'environnement, présents dans toutes les régions du Québec, offrent leur appui pour accompagner et réaliser les plans climats. C'est pourquoi les CRE ont donné rendez-vous à toutes les parties prenantes concernées par ces questions à ce forum national de l'action climatique. Ensemble, nous pouvons bâtir un avenir où la résilience et la durabilité sont au cœur de nos communautés.

Merci d'avoir répondu à l'appel, et bon forum !

**Martin Vaillancourt**  
Directeur Général du RNCREQ



# MERCI À NOS PARTENAIRES !

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.

This project was undertaken with the financial support of the Government of Canada.



« Le Fonds de solidarité FTQ est une fierté québécoise qui réalise sa mission grâce à un modèle d'affaires unique créé il y a 40 ans. Depuis, le Fonds rallie et met le Québec en action grâce à l'épargne retraite de 769 459 actionnaires-épargnants. »

[En savoir plus.](#)



« Notre mission consiste à soutenir les organisations qui avancent la recherche scientifique, promeuvent l'éducation, favorisent l'amélioration de la santé, protègent l'environnement et atténuent les changements climatiques. » [En savoir plus.](#)



« Notre mission est de fournir une alimentation électrique fiable et des services de grande qualité. Grâce à l'exploitation de sources d'énergie propre et renouvelable, nous contribuons de manière importante à la richesse collective et nous jouons un rôle central dans l'instauration d'une économie à faible empreinte carbone. »

[En savoir plus.](#)



« Notre mission est d'inciter, de catalyser et d'organiser les acteurs des secteurs des affaires, communautaire et financier, y compris les capitaux privés et publics, pour la transformation des marchés en faveur de la décarbonation et au profit des collectivités, dans les 82 municipalités du Grand Montréal. »

[En savoir plus.](#)



« Principale institution financière spécialisée en économie sociale depuis plus de 50 ans, elle mobilise l'argent de ses membres citoyens, entreprises collectives et mouvements sociaux pour soutenir des projets qui génèrent des retombées économiques, sociales et environnementales positives. »

[En savoir plus.](#)







Action  
municipale

Transport et  
mobilité

Adaptation aux  
changements  
climatiques

Transition  
énergétique

Préservation de la  
biodiversité

Aménagement  
du territoire



# LES THÉMATIQUES



## Le Québec dans un climat de changement

**Animation : Cassandra Martel, directrice générale, CRE Lanaudière**

Nous traversons de multiples crises (logement, transports et climatique) exacerbées par la pandémie qui a révélé la fragilité de nos systèmes d'approvisionnement. Il est important de prendre conscience des impacts directs de ces crises sur les citoyens, les entreprises, les organisations et les gouvernements. Ce panel avait pour objectif de discuter de la pression engendrée par l'actualité et de proposer des solutions pratiques pour y faire face. Les thèmes abordés incluent la transition énergétique, l'aménagement du territoire, la mobilité et les transports, la biodiversité et l'adaptation. Ce panel pose une question centrale : comment traduire la volonté d'agir en actions concrètes pour relever les défis climatiques actuels et futurs?

Ce panel était le premier du Forum 2024. Les invités ont fait un tour d'horizon assez général pour ouvrir la conversation sur les grandes thématiques de l'événement. De façon transversale, une emphase est mise sur les indicateurs fournis par la science pour éclairer et justifier les décisions.

La transition énergétique a été identifiée comme un enjeu central, nécessitant des innovations techniques et un engagement social. Il a été reconnu que pour atteindre les objectifs climatiques, il est crucial d'électrifier les systèmes énergétiques, de réduire la consommation et de passer à des sources d'énergie renouvelables. Cependant, la transition doit être bien planifiée pour éviter des conséquences négatives sur les communautés locales et les écosystèmes.

En termes d'aménagement du territoire, il semble essentiel de repenser les espaces urbains pour les rendre plus durables et résilients face aux défis climatiques. Cela inclut la densification des zones urbaines, la protection des espaces naturels et la création de quartiers multifonctionnels qui réduisent les besoins de déplacement. L'aménagement du territoire doit également intégrer des mesures pour préserver la biodiversité et garantir la sécurité et le bien-être de la population.

La mobilité durable joue un rôle clé pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il faudrait favoriser les transports collectifs et actifs, diminuer l'usage des véhicules individuels, et encourager des solutions de transport plus écologiques pour les marchandises. Une coordination entre les différentes autorités locales et régionales est essentielle pour mettre en place des infrastructures de transport efficaces et accessibles.

L'importance de l'engagement collectif et de la concertation a été soulignée tout au long du panel. Il a été reconnu que pour réussir la transition écologique, il faut une participation active de toutes les parties prenantes de la société. La concertation permet de prendre en compte les besoins et les réalités de chacun, de trouver des solutions adaptées et de garantir une mise en œuvre efficace des politiques climatiques.

Enfin, les panélistes ont insisté sur la nécessité d'agir rapidement et de manière coordonnée. Les solutions techniques existent, mais elles doivent être mises en œuvre sans tarder pour éviter des conséquences irréversibles sur le climat. Les décisions doivent être guidées par la science et l'expertise, tout en intégrant les considérations sociales et économiques pour assurer une transition juste et équitable.



**Jeanne Robin, directrice principale, Vivre en ville**

*“La réponse, elle va se situer dans le défi de la cohérence.”*

Jeanne Robin a insisté sur la cohérence et la nécessité de prendre des décisions en fonction du long terme pour le climat. Elle a souligné l'importance de mobiliser des allié.e.s et des expert.e.s pour soutenir les actions nécessaires. La tentation des décisions court-termistes est forte quand la réalité climatique fait face aux réalités budgétaires et aux réalités des attentes citoyennes.



**Béatrice Alain, directrice générale, Chantier de l'économie sociale**

*“Les gestes qui étaient faciles à poser l'ont été. Ça prend maintenant des arbitrages. Les indicateurs du bien-être du G15 permettent de mesurer les impacts de ces décisions.”*

Béatrice Alain a souligné l'importance d'une implication collective de tous les acteurs et actrices de la société. Elle a insisté sur la nécessité de changer la logique économique pour intégrer les considérations environnementales et sociales dans les décisions.



**Florence Junca-Adenot, professeure associée, UQAM**

*“Il faut commencer par maîtriser l'étalement urbain, repenser la ville et ses quartiers pour les rendre plus accessibles, plus durables, plus intelligents, mieux adaptés pour répondre aux enjeux actuels et futurs.”*

Florence Junca-Adenot a ensuite mis l'accent sur la nécessité de maîtriser l'étalement urbain et de promouvoir des solutions de transport collectif et actif pour réduire les émissions de GES.



**Alain Bourque, directeur général, Ouranos**

*“Nous devons nous appuyer sur la rationalité et la science.”*

Alain Bourque a mis en avant l'importance de rationaliser les décisions en se basant sur la science et l'expertise pour faire face aux changements climatiques.



**Alain Branchaud, directeur général, SNAP Québec**

*“On pourrait davantage utiliser la psychologie dans la protection de l'environnement.”*

Alain Branchaud a parlé de l'importance de mobiliser la population pour protéger la biodiversité et utiliser des outils pour influencer les décisions en faveur de l'environnement. Le développement du droit de l'environnement est un bon exemple d'outil favorisant la protection des milieux naturels, ainsi que l'Appel de Montréal, qui pousse les villes qui hébergent les COP à prendre certains engagements concernant leur système économique.



**Normand Mousseau, professeur titulaire, directeur scientifique de l'Institut de l'énergie Trottier**

*“L'enjeu aujourd'hui ce n'est pas l'accès à l'énergie, c'est l'efficacité énergétique.”*

Pour conclure, Normand Mousseau a rappelé que la crise énergétique est en réalité une crise climatique nécessitant une transition vers des sources d'énergie renouvelables. Il a souligné l'importance de l'électrification et de la réduction de la demande énergétique tout en insistant sur la nécessité d'agir rapidement et efficacement.



## Le leadership municipal en première ligne

**Animation : Lauréanne Daneau, directrice générale, CRE Mauricie**

Les municipalités sont en première ligne des changements climatiques. Elles subissent leurs conséquences, et doivent planifier l'adaptation tout en s'attaquant à la source du problème via la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Les défis sont immenses, nombreux, coûteux, structurels et ne peuvent être ignorés, car ils touchent directement la santé, la sécurité et la qualité de vie de la population.

Les élu.e.s doivent donc aller au-delà de la gestion normale de leur administration et entreprendre de grandes actions qui nécessitent un grand leadership.

Les panélistes ont souligné l'importance cruciale des municipalités dans la transition écologique. Leurs discussions ont révélé plusieurs points essentiels pour guider cette transition.

Tout d'abord, les municipalités doivent adopter une vision ambitieuse et innovante. Cette vision doit inclure la participation d'experts scientifiques pour orienter les décisions locales, garantissant des solutions adaptées aux enjeux spécifiques de chaque communauté. Les villes, quant à elles, doivent être des pionnières en matière de durabilité, intégrant systématiquement des pratiques écologiques dans tous les aspects de leur gouvernance.

La gestion des crises environnementales est une autre responsabilité majeure des municipalités. En étant en première ligne face aux catastrophes climatiques, les villes développent une expertise unique en matière de gestion des risques et de résilience. Cette proximité avec la population permet aux municipalités de répondre de manière efficace et rapide aux crises, tout en impliquant les communautés dans les processus de prise de décision et de préparation aux futurs défis climatiques.

La participation citoyenne et la concertation sont essentielles pour assurer le succès des initiatives municipales. Des plateformes de dialogue doivent être créées pour que la population puisse exprimer ses préoccupations et contribuer aux solutions. Ainsi les villes peuvent développer des projets plus inclusifs et mieux adaptés aux besoins locaux, favorisant une plus grande acceptation et une meilleure mise en œuvre des initiatives.

Le développement de partenariats est aussi crucial. Les municipalités doivent collaborer avec diverses parties prenantes, y compris les entreprises, les organismes communautaires et les autres niveaux de gouvernement, pour maximiser les ressources et les expertises disponibles. Cette approche collaborative permet de créer des synergies et de renforcer la capacité des municipalités à mettre en œuvre des projets ambitieux.

Enfin, des réformes législatives et un financement adéquat sont nécessaires pour soutenir les efforts municipaux. Les cadres législatifs doivent évoluer pour faciliter la mise en œuvre de projets durables et protéger les initiatives écologiques des obstacles juridiques. De plus, un financement suffisant doit être assuré pour permettre aux municipalités de réaliser leurs plans de transition écologique.



Lors de la première ronde de discussion, Martin Damphousse (président de l'UMQ et maire de Varennes) a exposé sa vision du rôle des municipalités comme acteurs clés dans la transition énergétique. Pour sa part, Antoine Tardif (1er Vice-président de la FQM et maire de Victoriaville) a reconnu que les enjeux environnementaux sont complexes et nombreux, tout en prônant un discours optimiste devant l'ambition de ces maires et mairesses du Québec mobilisés pour adapter les villes aux changements climatiques.



**Martin Damphousse**  
**Président, Union des municipalités du Québec**

*“Nous devons consommer différemment et favoriser l'acceptabilité sociale des projets énergétiques. Les municipalités sont des acteurs clés pour réussir la transition vers des énergies propres, diversifiées et durables.”*

Martin Damphousse a insisté sur l'importance de consommer l'énergie différemment et de favoriser l'acceptabilité sociale des projets énergétiques. Il a évoqué des initiatives comme la diversification des sources d'énergie propre, incluant l'éolien et le solaire. Il a aussi mis l'accent sur le développement de partenariats entre les municipalités, les entreprises et le gouvernement pour atteindre les objectifs de décarbonation et améliorer l'efficacité énergétique, en utilisant des programmes comme Hilo.



**Antoine Tardif**  
**Premier vice-président, Fédération des municipalités du Québec**

*“Victoriaville est devenue la première ville au Québec à s'adjoindre une expertise scientifique pour nos décisions, assurant des solutions innovantes et adaptées.”*

Antoine Tardif a mis en avant la nomination d'un conseiller scientifique en chef et la création d'un bureau du développement durable à Victoriaville. Ces initiatives permettent une prise de décision informée et l'intégration des meilleures pratiques durables. Il a également souligné l'importance de la décarbonation des bâtiments et de la promotion de la mobilité durable, avec le transport à la demande (par exemple, avec le système Taxibus) pour réduire les émissions de GES.



La seconde ronde réunissait Maxime Pedneaud-Jobin (maire de Gatineau, 2013-2021), François William Croteau (maire de Rosemont La-Petite-Patrie, 2009-2021), Catherine Fournier (mairesse de Longueuil, 2021-...) et Stéphanie Lacoste (mairesse de Drummondville, 2021-...). Ensemble, ils ont insisté sur le leadership fort des municipalités qui repose sur une agilité et une proactivité efficace et nécessaire pour mettre en place des outils concrets et adapter les territoires aux nouvelles réalités. En situation de crise, l'armée la plus cruciale est municipale !



**Maxime Pedneaud-Jobin, ancien maire de Gatineau**

*"Le leadership municipal est essentiel pour gérer les catastrophes climatiques et développer une expertise locale. Nous devons nous rappeler que notre principale responsabilité est de s'occuper de notre monde et de protéger nos communautés face aux désastres."*

Maxime Pedneaud-Jobin a mis en lumière la gestion des catastrophes climatiques à Gatineau, en soulignant l'expertise développée par les municipalités pour répondre aux inondations et autres événements extrêmes. Il a insisté sur la création de comités d'experts pour planifier l'avenir, et sur l'importance du dialogue avec les citoyens pour intégrer leurs suggestions dans les plans d'action municipaux.



**François William Croteau, président directeur général, Institut de la résilience et de l'innovation urbaine**

*"Les municipalités doivent jouer un rôle crucial dans l'aménagement du territoire. En utilisant des infrastructures comme les voies ferrées, nous pouvons créer des corridors de biodiversité et rendre nos villes plus résilientes face aux crises climatiques."*

En plus d'avoir mis en avant la création de corridors de biodiversité en utilisant des infrastructures existantes, François William Croteau a souligné l'importance de la planification urbaine intégrée, où les urbanistes et les services techniques collaborent pour assurer la cohérence écologique. Il a également insisté sur la nécessité de donner plus de pouvoir aux localités pour qu'elles puissent adapter leurs solutions climatiques aux réalités spécifiques de leur territoire.



**Catherine Fournier, mairesse, Longueuil**

*"Il faut voir à long terme, bâtir des plans de résilience, d'adaptation et de protection des milieux naturels. Nous devons transcender les mandats et impliquer nos directions municipales pour transformer notre vision municipale et relever les défis climatiques."*

Catherine Fournier a présenté des initiatives concrètes comme la mise en place d'un plan de résilience aux fortes pluies et la protection de 21% du territoire de Longueuil. Elle a mentionné l'importance de la concertation entre les différentes directions municipales et de la mobilisation citoyenne, utilisant des démarches participatives pour identifier et surmonter les obstacles au changement, renforçant ainsi la résilience de la communauté face aux défis climatiques.



**Stéphanie Lacoste, mairesse, Drummondville**

*"La solidarité entre les municipalités et la concertation avec les acteurs locaux sont essentielles pour développer durablement."*

Stéphanie Lacoste a tenu à souligner l'importance de la solidarité entre municipalités et de la concertation avec les acteurs locaux pour promouvoir un développement économique durable et attractif pour les entreprises. Elle a également présenté le projet de développement d'un éco-parc industriel à Drummondville, intégrant des milieux naturels et des infrastructures vertes. Ce projet vise à créer un milieu de vie pour les travailleurs tout en réduisant l'empreinte carbone.





## La planification comme moteur d'action

**Animation : Benoit Delage, directeur général, CRE de l'Outaouais**

Le Québec est pour l'instant en retard sur ses cibles de réduction de GES et subit une augmentation des impacts des changements climatiques. Face à cela, les collectivités territoriales sont des acteurs au premier plan et sont trop souvent contraintes d'agir en réaction. L'action climatique doit être planifiée et, pour pallier ce manque, le MELCCFP et le MAMH ont récemment annoncé un programme visant à soutenir les organismes municipaux dans l'élaboration de plans climat et la mise en œuvre des actions qui en découleront.

Le panel a eu pour objectif d'exposer l'utilité et le besoin de planification, les bonnes pratiques de gouvernance, ainsi que les freins et leviers rencontrés par les différents types de municipalités.

Les panélistes ont exploré divers aspects de la planification climatique et de l'adaptation aux changements climatiques, en insistant sur la collaboration entre les municipalités, les citoyens et les experts. Le premier point clé était l'importance de la gouvernance dans la planification climatique, soulignant les défis de l'arrimage des différents plans et de la mise en œuvre effective des initiatives au-delà de leur simple annonce. Trois outils ont été proposés pour améliorer la planification : des structures organisationnelles de concertation, des instruments opérationnels pour représenter les décisions et des individus capables de faire le lien entre différentes disciplines.

La discussion a également porté sur les conséquences des changements climatiques sur la santé publique, mettant en évidence l'importance de la promotion, de la prévention, de la protection et de la surveillance. Les changements climatiques sont une crise sanitaire majeure, avec des impacts variés et asymétriques sur la population. Il a été souligné que la planification doit tenir compte des vulnérabilités climatiques spécifiques à chaque région et groupe de population.

Il a été noté que les municipalités doivent adopter des processus de gouvernance agiles et flexibles pour répondre rapidement aux crises. L'innovation ne doit pas se limiter à l'optimisation des technologies existantes, mais doit inclure une réflexion approfondie sur les besoins et les solutions potentielles.

De plus, la planification climatique doit être intégrée dans les objectifs et les processus budgétaires des municipalités, en engageant les citoyens et en assurant une transparence et une reddition de comptes régulière. Les budgets participatifs et les initiatives locales, comme les parcs éponge et les corridors de biodiversité, ont été proposés comme moyens efficaces d'intégrer les préoccupations environnementales et sociales dans la planification urbaine.

Enfin, les fonds disponibles pour la planification climatique devraient être utilisés pour développer des infrastructures vertes, soutenir les populations vulnérables et créer des plateformes de partage de données pour faciliter la collaboration entre les différentes régions et acteurs. Ils ont insisté sur l'importance d'une approche holistique et intégrée pour assurer la réussite des initiatives de planification climatique. La collaboration entre l'ensemble des parties prenantes a été le fil conducteur du panel. C'est seulement en partageant le risque et les bénéfices que les élus et les municipalités vont trouver le courage de mettre des actions « payantes » en termes de lutte contre les changements climatiques.



**François William Croteau, PDG, Institut de la résilience et de l'innovation urbaine (IRIU), ancien maire de Rosemont**

*"Il faut embrasser la complexité pour se dépasser et innover, c'est ainsi qu'on pourra réaliser des plans d'action climatiques à la hauteur de nos ambitions."*

François William Croteau a mis en avant la nécessité d'une gouvernance flexible et décentralisée pour une meilleure résilience urbaine. Il a proposé de mobiliser l'intelligence collective, d'encourager l'innovation en planifiant différemment et de créer des processus de gouvernance flexibles. Il a insisté sur l'importance d'impliquer la population et les employé.e.s municipaux dans la planification et la mise en oeuvre des projets.



**Olivier Leclerc, conseiller scientifique, Institut national de santé publique du Québec**

*"Les changements climatiques sont une crise sanitaire majeure, affectant différemment selon où l'on se trouve et nos caractéristiques sociodémographiques."*

Olivier Leclerc a insisté sur la crise sanitaire provoquée par le changement climatique et son impact disproportionné sur les populations. Il a proposé l'idée de travailler en étroite collaboration avec les autorités de santé publique, en utilisant le rapport VRAC pour évaluer les vulnérabilités et établir des systèmes d'alerte pour protéger les populations vulnérables.



**Julie-Maude Normandin, conseillère scientifique en chef, Ville de Longueuil**

*"Le défi est d'assurer la convergence des outils de planification pour qu'ils se parlent et créent des lieux d'innovation et d'expérimentation dans cet écosystème."*

Julie-maude Normandin a souligné l'importance de la gouvernance et de la convergence des plans climatiques avec d'autres initiatives comme la sécurité civile et la santé publique. Elle a proposé des structures de consultations régulières, des outils opérationnels tels que des indicateurs d'équité en matière d'habitat et le rôle important des frontaliers pour faciliter l'exécution des plans.



**Marieke Cloutier, directrice principale des programmes, Fonds municipal vert à la Fédération canadienne des municipalités**

*"Notre financement recherche des projets avec des co-bénéfices multiples, intégrant la résilience climatique, la biodiversité, et l'inclusion sociale pour une vision holistique des projets."*

Pour clore la partie, Marika Cloutier a présenté des solutions de financement pour des projets municipaux innovants et durables via le Fonds municipal vert. Elle a souligné l'importance d'intégrer des co-bénéfices. Elle a recommandé la budgétisation participative et les initiatives locales pour encourager l'engagement des citoyens et l'adoption de solutions fondées sur la nature.

# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



## Le grand défi énergétique québécois

**Animation : Patrick Morin, directeur général, CRE Bas-Saint-Laurent**

La transition énergétique fait partie des actualités politiques les plus présentes ces derniers mois. Le Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec, ainsi que la volonté partagée par de nombreux acteurs d'un plan intégré des ressources énergétiques, témoignent de l'ampleur du défi de la transition énergétique au Québec et de son besoin de planification.

Ce panel a eu pour objectif de présenter les enjeux et les opportunités, freins et leviers, entourant la transition énergétique au Québec, ainsi que les bonnes pratiques à l'étranger.

Les discussions ont d'abord mis l'accent sur l'importance d'une mobilisation collective et d'une planification intégrée pour relever les défis énergétiques actuels. La transition énergétique, avec son ampleur et ses complexités, nécessite une concertation entre différents acteurs de la société, y compris les gouvernements, les entreprises, les municipalités et les citoyens.

Le plan stratégique d'Hydro-Québec a été présenté comme un élément clé de cette transition. Ce plan vise à améliorer la qualité du service, à gérer la consommation de manière plus optimale et à augmenter la production d'énergies renouvelables, notamment l'éolien et l'hydroélectrique. La flexibilité tarifaire et l'amélioration des infrastructures existantes sont également des priorités pour mieux répondre aux besoins énergétiques futurs. L'entreprise insiste sur l'importance de l'innovation, de la transparence et de la collaboration avec les communautés pour réussir cette transition.

Un autre sujet majeur abordé était la sobriété énergétique. Il a été souligné que le Québec consomme beaucoup d'énergie par habitant, comparativement à d'autres pays développés. Pour atteindre les objectifs climatiques, il est crucial de modérer cette consommation par des améliorations significatives de l'efficacité énergétique des bâtiments et des transports. La sobriété énergétique implique de repenser notre utilisation de l'énergie sans pour autant réduire notre qualité de vie.

Le panel a également porté sur les défis d'acceptabilité sociale liés aux grands projets énergétiques. Pour que ces projets soient acceptés par les communautés locales, il est essentiel de les impliquer dès le départ et de garantir que les bénéfices soient partagés. Les projets doivent être planifiés de manière à minimiser les impacts négatifs et à maximiser les avantages pour les résidents locaux.

Enfin, les panélistes ont souligné la nécessité d'intégrer les technologies propres. Il existe de nombreuses solutions technologiques qui peuvent aider à réduire l'empreinte carbone des entreprises et des municipalités. L'adoption de ces technologies doit être encouragée par des politiques publiques et des incitations financières.

La transition énergétique au Québec nécessite une approche holistique et concertée, intégrant sobriété énergétique, innovation technologique, et collaboration entre toutes les parties prenantes de la société.



**Camille Perreault, directrice - Stratégies et évolution d'entreprise, Hydro-Québec**

*"Le plan d'action d'Hydro-Québec publié en novembre dernier s'inscrit dans la visée que relever le défi énergétique et faire face à la crise climatique est l'affaire de tous. Nous avons entamé un dialogue social..."*

Camille Perreault a présenté le plan stratégique d'Hydro-Québec, qui vise à améliorer le service, à gérer la consommation d'électricité et à accroître la production d'énergies renouvelables. Elle a souligné l'importance de la flexibilité tarifaire, de l'innovation technologique et de la transparence pour répondre aux futurs besoins énergétiques tout en impliquant les communautés locales.



**Pierre-Olivier Pineau, professeur titulaire, HEC Montréal**

*"Il faut aussi insister sur des changements plus profonds et parler de sobriété énergétique. On peut s'enrichir, avoir une société plus égalitaire et consommer moins d'énergie."*

Pierre-Olivier Pineau a plaidé pour une sobriété énergétique accrue, en soulignant que le Québec doit consommer moins d'énergie tout en augmentant l'efficacité énergétique. Il a mis en avant la nécessité de réviser les normes de construction et de transport pour atteindre les objectifs climatiques, en insistant sur des politiques plus strictes et une meilleure planification.



**Philippe Dunsky, président, Dunsky Énergie + Climat**

*"C'est la première fois que je vois un plan qui est à la hauteur de l'ampleur du défi climatique qu'on a."*

Philippe Dunsky a salué le plan ambitieux d'Hydro-Québec, soulignant son adéquation aux défis climatiques actuels. Il a mis en avant la nécessité de faire des compromis et d'accepter certains projets énergétiques pour protéger le climat. Il a également insisté sur l'importance de la prévisibilité/prévision et de la planification à long terme.



**Isabelle Dubé-Côté, présidente et cheffe de la direction, Écotech Québec**

*"Pour arriver aux objectifs qu'on s'est fixés, il faut vraiment qu'on accélère l'adoption et le passage à l'action pour améliorer le bilan environnemental."*

Isabelle Dubé Côté a mis l'accent sur l'adoption accélérée des technologies propres pour améliorer la performance environnementale des entreprises. Elle a abordé l'importance de l'accompagnement et de la gestion du changement, en proposant des outils comme le GPS Climat pour identifier des solutions technologiques et des options de financement afin de faciliter la transition écologique.



## Le nouveau rôle énergétique des municipalités

**Animation : Martin Vaillancourt, directeur général, RNCREQ**

La transition énergétique fait partie des actualités politiques les plus présentes ces derniers mois. La consultation sur l'avenir énergétique du Québec devant aboutir à une modernisation de la Loi sur Hydro-Québec et de la Loi sur la Régie de l'énergie, ainsi que le récent projet de Loi sur la performance environnementale des bâtiments, ont notamment contribué à la mise en lumière de ce débat de société. Au sein de ce débat, les municipalités doivent répondre à de nouvelles responsabilités faisant évoluer leur rôle dans la transition énergétique.

Ce panel avait pour objectif de faire état de leviers utilisables par les municipalités afin de contribuer à l'atteinte des objectifs québécois de réduction des émissions de gaz à effet et de répondre aux besoins grandissants de leurs citoyens.

Les discussions ont souligné la nécessité pour les municipalités d'améliorer leur compréhension des enjeux climatiques et de naviguer dans l'écosystème financier pour accéder aux subventions disponibles. Il a été mentionné que des programmes de formation et des communautés de pratique sont mis en place pour partager les expériences et les bonnes pratiques entre les municipalités. Un accent particulier a été mis sur la décarbonation des parcs de véhicules municipaux et des bâtiments, en commençant par réduire la demande énergétique, améliorer l'efficacité énergétique et, finalement, passer à des sources d'énergie renouvelable.

Un exemple concret a été donné où une ville a interdit les nouveaux branchements au gaz et mis en place des programmes de subventions pour encourager la transition vers des systèmes électriques. Il a été mentionné que la gestion de la demande de pointe en électricité est cruciale, et des programmes comme Hilo d'Hydro-Québec sont utilisés pour inciter la population à mieux gérer leur consommation énergétique.

Un autre sujet abordé a été la valorisation des rejets thermiques, où la chaleur excédentaire des industries est captée et réutilisée pour chauffer des bâtiments ou des serres. Cette approche s'inscrit dans une logique d'économie circulaire et permet de diversifier les sources de revenus pour les municipalités tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Les initiatives régionales ont également été discutées, notamment les projets éoliens développés en concertation avec les communautés locales pour maximiser les bénéfices économiques et environnementaux. L'importance de l'acceptabilité sociale et de l'intégration des projets dans le paysage local a été soulignée, ainsi que la nécessité d'un cadre réglementaire clair pour ces développements.

Pour finir, le panel a insisté sur l'importance de la planification stratégique et de la résilience dans la transition énergétique, avec un appel à une collaboration renforcée entre les différents niveaux de gouvernance et un engagement accru des citoyens. Des exemples de régies intermunicipales et de projets collaboratifs ont été présentés comme modèles de réussite pour atteindre les objectifs de décarbonation tout en renforçant l'image de marque des municipalités.

**Des projets de CRE pour inspirer vos actions.**

En savoir plus 





**Anne-Marie Bernier, conseillère à la décarbonation municipale, Union des municipalités du Québec**

*"Nous voulons mutualiser les services, partager et transférer les connaissances pratiques pour que les municipalités puissent apprendre collectivement."*

Anne-Marie Bernier a présenté les outils et services de l'UMQ pour accompagner les municipalités dans la transition énergétique : formations sur les changements climatiques, accompagnement pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans climat, parcours de décarbonation pour réduire la demande énergétique et améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et des parcs de véhicules municipaux. .



**Stéphan Gagnon, coordonnateur de la valorisation des rejets thermiques, ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs**

*"Il y a l'équivalent de dix fois la capacité de La Romaine en rejets thermiques partout au Québec. C'est un potentiel énorme pour diversifier l'économie locale et réduire les émissions de gaz à effet de serre."*

Stéphan Gagnon a exploré la valorisation des rejets thermiques comme solution pour remplacer les énergies fossiles et renouvelables. Il a décrit comment les rejets thermiques industriels peuvent chauffer des bâtiments, en impliquant des partenariats entre industriels et municipalités. Cette approche s'inscrit dans une logique d'économie circulaire et offre des avantages financiers et environnementaux.



**Frédéric Marceau, directeur du service de l'environnement, Ville de Prévost**

*"L'acceptabilité sociale est cruciale. Nous avons dû ajuster notre réglementation en fonction des retours des citoyens, en permettant des réparations sur les appareils existants tout en interdisant les nouveaux systèmes."*

Frédéric Marceau a illustré un exemple concret de décarbonation municipale en décrivant l'interdiction des nouveaux branchements au gaz et la facilitation de la transition pour la population. La ville a mis en place des programmes de subventions pour remplacer les appareils au gaz par des alternatives électriques plus durables, malgré les défis d'acceptabilité sociale.



**Michel Lagacé, maire de Saint-Cyprien et préfet de la MRC de Rivière-du-Loup**

*"En travaillant ensemble et non en compétition, nous avons amélioré nos capacités financières et réduit les risques pour nos citoyens, tout en développant des projets énergétiques importants."*

Michel Lagacé a décrit les initiatives de l'Alliance Énergie de l'Est, qui rassemble plusieurs MRC et municipalités pour développer des projets éoliens et autres énergies renouvelables. Il a souligné l'importance de l'acceptabilité sociale, de l'intégration paysagère des projets, et du travail en concertation avec les acteurs locaux pour maximiser les bénéfices économiques et environnementaux, tout en évitant les erreurs du passé.



## Démêler l'actualité de l'aménagement du territoire pour mieux agir

**Animation : Jeanne Robin, directrice principale, Vivre en ville**

L'arrivée de nouvelles lois et politiques (PL22, PL39, LAU, OGAT, etc.) a nourri l'intérêt des municipalités envers les enjeux d'étalement urbain, de densité et de zonage. Maintenant, sur le terrain, on constate un intérêt à connaître les nouveaux outils pour répondre aux attentes. Un arrimage national, interrégional et local est nécessaire, il faut échanger sur nos différences, mais surtout ce que nous avons en commun.

La conférence a permis de partager des perspectives variées sur les avancées, les défis et les opportunités en matière de planification urbaine et territoriale.

Les discussions ont d'abord souligné l'évolution des mentalités depuis les années 2000, notamment à travers des initiatives démontrant le lien entre aménagement et bilan carbone, puis ont salué la prise de conscience du rôle structurant de l'aménagement sur les enjeux environnementaux et climatiques, tant en adaptation qu'en atténuation. Enfin, on a reconnu une avancée significative pour le milieu avec la Politique Nationale de l'Architecture et de l'Aménagement du Territoire, adoptée en 2022. Elle a été élaborée à travers des consultations visant à dégager un consensus parmi les divers acteurs du milieu et elle vise à structurer l'aménagement en y intégrant des mesures de gouvernance, législatives et fiscales.

Un retour à une planification globale et multi-scalaire a été réclamé. Contrairement à la prédominance actuelle des projets urbains individuels, cette approche vise à mieux prendre en compte les effets cumulatifs des projets sur l'environnement et la société. Une planification plus normative et structurée a été recommandée, tout en conservant une certaine flexibilité.

Les nouveaux outils réglementaires disponibles pour les municipalités, tels que le zonage incitatif et le droit de préemption, ont été présentés comme des moyens efficaces pour accélérer la transition climatique. La réglementation est vue comme un outil essentiel pour orienter les décisions locales et maximiser les impacts positifs sur l'environnement.

La création du réseau national d'observatoires de l'aménagement et du développement durable a été annoncée, visant à soutenir les municipalités régionales dans la révision de leurs schémas d'aménagement. Ce réseau vise à intégrer les enjeux climatiques de manière plus systématique et à améliorer la concertation entre les acteurs locaux.

La conférence a souligné l'importance de l'implication citoyenne et de l'équité territoriale, en particulier pour les zones rurales et les petites villes. Il s'agit de traiter équitablement ces régions dans les stratégies de développement en s'adaptant aux défis spécifiques qu'elles rencontrent, tels que l'accès aux services et les impacts du vieillissement de la population.

En conclusion, la conférence a appelé à une meilleure utilisation des outils disponibles, à une planification plus intégrée et équitable, et à une implication accrue de tous les acteurs, y compris les citoyens, pour atteindre les objectifs de développement durable et de résilience climatique.



**Isabelle Boucher, directrice générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation**

*"Ce qui est nouveau (...) c'est que le gouvernement a reconnu ces enjeux de perte de territoire agricole et de milieux naturels, ou d'étalement urbain et s'est engagé à mettre de l'avant des solutions."*

Isabelle Boucher a détaillé la Politique Nationale de l'Architecture et de l'Aménagement du Territoire adoptée en 2022, qui reconnaît l'aménagement du territoire comme un levier crucial pour lutter contre les changements climatiques. Elle a décrit les consultations larges et inclusives menées pour développer cette politique, soulignant l'importance de dégager un consensus parmi tous les acteurs du milieu.



**Mario Gauthier, professeur titulaire, Département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais**

*"L'idée de mettre en place une structure partenariale qui réponde à la fois aux besoins exprimés par le monde municipal et la société civile est cruciale pour le développement territorial durable."*

Mario Gauthier a parlé du tout nouveau réseau national d'observatoires de l'aménagement et du développement durable, visant à soutenir les municipalités régionales dans la révision de leurs schémas d'aménagement en intégrant les enjeux climatiques. Il a souligné l'importance de la concertation et de l'implication des acteurs locaux dans ce processus.



**Jean-François Sabourin, coordonnateur Service-conseil en aménagement du territoire, Union des municipalités du Québec**

*"Les outils réglementaires en général, c'est une manière efficace pour les municipalités (à très peu de coûts) d'accélérer la transition climatique."*

Jean-François Sabourin a présenté les nouveaux outils réglementaires disponibles pour les municipalités, tels que le zonage incitatif et le droit de préemption, qui peuvent accélérer la transition climatique et améliorer la planification urbaine. Il a souligné l'importance de la réglementation comme outil de base pour orienter les décisions locales et maximiser les impacts positifs sur l'environnement.



**Michel Rochefort, urbaniste et professeur au département d'études urbaines et touristiques, UQAM**

*"Les modifications qu'on voit apparaître remettent vraiment la notion de planification au premier plan, pour traiter des problèmes comme la protection de l'environnement, la transition écologique, et la crise du logement."*

Michel Rochefort a mis l'accent sur le retour nécessaire à une planification globale et multi-scalaire, critiquant la prédominance des projets urbains individuels qui négligent souvent les effets cumulatifs des projets sur l'environnement et la société. Il a plaidé pour une approche équilibrée qui combine planification normative et flexibilité.



## L'aménagement responsable du territoire pour faire face aux crises

**Animation :** Emmanuel Rondia , directeur général, CRE Montréal

L'aménagement du territoire est un outil qui favorise la résilience face à la crise environnementale, du logement ou des transports collectifs. L'utilisation des (nouveaux) outils d'urbanisme, ainsi qu'une planification tenant compte des différentes échelles permettent de régler plusieurs problématiques. Tour d'horizon sur les projets, politiques, zonages ou autres outils d'urbanisme pour rendre nos territoires plus résilients.

La crise du logement ne doit pas se résoudre sur le dos des milieux naturels. Les panélistes étaient unanimes sur le fait que densifier de la bonne façon est parfois plus complexe mais qu'il est nécessaire de se concentrer sur ces projets afin de freiner l'étalement urbain galopant et la perte des milieux naturels. Le temps des projets « faciles » est révolu.

Point intéressant apporté lors de la discussion : le vide n'est pas toujours à remplir et a des fonctions dans les milieux de vie. Il ne faut pas voir la ville comme une série de vides à remplir mais au contraire adopter une approche sensible et réfléchie.

Pour répondre aux enjeux, des transformations en profondeur sont nécessaires. Afin de réaliser ces changements de façon adéquate, il y a la nécessité de dialoguer, d'expliquer les raisons des choix, de faire comprendre qu'au bout de la ligne c'est pour le mieux de l'ensemble de la population. Cette approche de dialogue continu permet de bâtir un lien de confiance avec les différentes parties prenantes (population, promoteurs), favorise une adhésion largement partagée aux projets et évite ainsi le « pas dans ma cour » qui retarde ou parfois hypothèque certains projets.

Les outils d'urbanisme existants ont fait l'objet de critiques car ils ne sont pas toujours adaptés à la réalité et aux enjeux actuels. Il est plus facile actuellement de faire des mauvais projets que des projets exemplaires qui répondent aux multiples crises (logement, climatique, biodiversité). Le zonage favorise le mono-fonctionnel.

Finalement, les panélistes ont lancé un appel à l'exemplarité de l'État et une collaboration de l'ensemble des paliers de gouvernement. Considérant l'ampleur des défis, la nécessité d'une action rapide et le fait que les municipalités n'ont actuellement pas les moyens des ambitions collectives, le travail doit se faire de façon concertée, le financement doit être au rendez-vous et toute décision doit être prise dans une perspective de répondre adéquatement aux crises et non de les empirer.

**Des projets de CRE pour inspirer vos actions.**

En savoir plus >





**Alexandre Turgeon, directeur général,  
CRE Capitale-Nationale**

*“On a trop de terrains disponibles par rapport à la croissance des vingt prochaines années. Les villes ont tendance à ne pas voir ou à sous-estimer ces terrains.”*

Alexandre Turgeon a rappelé qu'il existe suffisamment de terrains pour répondre aux besoins des prochaines décennies. La clé est maintenant de bien penser et planifier les projets. La requalification des centres commerciaux, des zones d'emploi, les transformations des stationnements sont autant d'occasions de revoir nos façons d'aménager le territoire et de créer des milieux de vie complets et résilients.



**Catherine Fournier, mairesse, Longueuil**

*“Les villes doivent agir comme chef d'orchestre, facilitateur pour inciter le redeveloppement du territoire de façon responsable, afin de répondre aux multiples crises.”*

Bien qu'au cours des dernières années de nouveaux pouvoirs et outils ont été accordés aux municipalités, le constat du panel est que les outils d'urbanisme ne sont pas toujours adaptés à la réalité et aux enjeux actuels. À titre d'exemple, Catherine Fournier a souligné qu'il existait environ 1300 grilles de zonage à Longueuil dont certaines datent de plus de 20 ans. Le cadre actuel favorise parfois la réalisation de mauvais projets aux mauvais endroits. Cette actualisation passe par une révision des grilles de zonages et par un affinage des usages afin d'encourager une mixité, par exemple dans certains secteurs d'emploi.



**Catherine Craig-St-Louis, directrice de projets,  
Vivre en Ville**

*“Densifier, c'est des projets compliqués. Oui, il faut changer notre posture, se dire que ce sont les bons projets et trouver comment on peut les mettre en œuvre.”*

Catherine Craig-St-Louis a abordé la nécessité de changer notre posture face aux projets de densification. Elle souligne que ces projets sont complexes mais essentiels. Les outils et solutions qu'elle propose incluent une meilleure utilisation des terrains sous-utilisés, la consolidation des espaces pour réduire les émissions de carbone, la sensibilisation du public et des dialogues continus avec les parties-prenantes locales pour assurer une planification urbaine cohérente et durable.



**Érick Rivard, architecte associé et designer urbain,  
Groupe A / Annexe U,  
et chargé de cours à l'École d'architecture, Université Laval**

*“On a un zonage défensif mais on veut un zonage prospectif qui permette de redécouvrir des espaces au cœur des milieux urbanisés. Les municipalités doivent passer à la vitesse grand V pour changer cela.”*

Érick Rivard a lancé un appel à adopter une approche de « zonage prospectif ». Contrairement à un zonage défensif visant le maintien et la protection des acquis de la forme urbaine, le zonage prospectif reposerait sur une vision de consolidation/densification territoriale concertée, identifiant les opportunités futures afin d'atteindre les objectifs prioritaires (environnementaux, mobilité, sociaux, etc.). Cette approche ne remet pas en cause le rôle d'un zonage défensif dans des milieux fragiles ou patrimoniaux par exemple.



## Entre inondations et sécheresses : la résilience des municipalités mise à l'épreuve

**Animation : Sébastien Cottinet, coordonnateur, Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ)**

Le climat du Québec est en plein changement et les coûts d'adaptation sont estimés à 2 milliards de dollars par an pour les municipalités. Les crues printanières de 2017 et 2019, et, à l'inverse, les manques d'eau des derniers étés sont des exemples marquants de ces changements. À l'avenir, ces événements vont malheureusement se répéter d'autant plus et les municipalités doivent s'y préparer.

Ce panel avait pour objectif de présenter des outils d'analyse du risque, des méthodes de prévention, des initiatives inspirantes, ainsi que des témoignages de municipalités, afin de faire face aux inondations et sécheresses et d'augmenter la résilience des municipalités.

Les panélistes ont révélé que les impacts financiers des crues printanières et des sécheresses estivales sont énormes, avec des coûts estimés à deux milliards de dollars par an pour les municipalités. Ils ont souligné que ces événements climatiques extrêmes nécessitent une préparation adéquate et des stratégies efficaces pour minimiser les dommages et renforcer la résilience des communautés locales.

Un des thèmes centraux du panel était la nécessité de développer la résilience à différentes échelles, allant du niveau provincial jusqu'aux bâtiments individuels. Pour ce faire, l'utilisation d'outils d'analyse du risque et de méthodes de prévention est cruciale. Des projets antérieurs et des retours d'expérience ont permis de formuler des recommandations précieuses. Ces retours d'expérience, combinés à une meilleure connaissance des outils disponibles, peuvent accélérer l'action collective et la mise en œuvre de stratégies d'aménagement du territoire adaptées aux nouvelles réalités climatiques.

La gestion des eaux pluviales et souterraines a été largement discutée. Les municipalités doivent trouver des solutions pour prévenir les inondations et maintenir une alimentation en eau potable durant les périodes de sécheresse. Les eaux souterraines, souvent négligées, jouent un rôle crucial dans l'approvisionnement en eau potable. Intégrer ces ressources dans la gestion globale de l'eau est essentiel pour garantir une résilience durable.

La collaboration entre scientifiques, municipalités et citoyens a été soulignée comme un élément clé pour la réussite des initiatives de résilience. Travailler ensemble permet de co-construire des solutions adaptées aux besoins locaux et d'assurer une acceptabilité sociale et politique des mesures mises en place. Mais le leadership politique est essentiel pour déclencher ces changements et mobiliser les ressources nécessaires.

Les discussions ont également mis en avant l'importance d'un cadre réglementaire clair et flexible pour guider les actions des municipalités et garantir la mise en œuvre de projets de résilience. La préservation des milieux naturels, une gestion innovante des ressources en eau et l'adoption de nouvelles infrastructures adaptées sont des éléments clés pour assurer un avenir durable face aux impacts des changements climatiques.



**Isabelle Thomas, directrice de recherche et professeure titulaire, Groupe de recherche ARIAction et Université de Montréal**

*"La résilience doit être développée à différentes échelles. L'importance de retours d'expérience et de recommandations basées sur des projets antérieurs est cruciale pour formuler des solutions adaptées aux réalités locales."*

Isabelle Thomas a présenté divers projets de résilience financés par le Ministère de la Sécurité publique, mettant en avant des stratégies d'aménagement multicritères et des outils collaboratifs. Elle a insisté sur l'importance de co-construction avec les parties prenantes et d'utiliser les retours d'expérience pour formuler des recommandations spécifiques aux défis locaux.



**François Robilliard, maire, Sainte-Marthe-sur-le-Lac**

*"La gestion des eaux pluviales est cruciale pour prévenir les inondations et maintenir une alimentation en eau potable durant les sécheresses. Une communication efficace avec les citoyens est essentielle pour l'acceptabilité des mesures de résilience."*

François Robilliard a partagé l'expérience de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, mettant l'accent sur la réfection et le renforcement des digues pour prévenir les inondations. Il a souligné l'importance de la gestion des eaux pluviales en utilisant des solutions techniques innovantes.



**Yohann Tremblay, professionnel de recherche, CentrEAU**

*"Les eaux souterraines jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement en eau potable et doivent être mieux intégrées dans la gestion de l'eau. Leur importance augmente avec les changements climatiques."*

Yohann Tremblay a présenté des modèles hydrologiques numériques comme outils essentiels pour évaluer la vulnérabilité des systèmes d'eau potable face aux sécheresses, en soulignant la nécessité de prendre en compte ces ressources dans la planification.



**David Viens, directeur adjoint, milieux naturels et infrastructures vertes, CRE Capitale-Nationale**

*"Les projets de Villes éponges utilisent des infrastructures ouvertes pour gérer les eaux de pluie, préservant les milieux naturels et améliorant la résilience urbaine. Il est crucial de travailler ensemble pour surmonter les défis climatiques."*

Parmi les initiatives innovantes présentées, David Viens a présenté les projets de "Villes éponges". Ces projets améliorent la biodiversité urbaine et la qualité de vie du quartier. Il a insisté sur une planification préventive qui préserverait les milieux naturels existants en priorité sur la construction de nouvelles infrastructures. Ce qui est souvent plus rentable et efficace que les solutions de remplacement.



## Atelier : Comment habiter le territoire québécois de façon résiliente ?

L'atelier proposé par l'initiative [Chemins de transition](#) avait pour objectif d'introduire aux participants un processus type d'adaptation aux changements climatiques qui a comme particularités :

- de mettre en lumière l'intérêt d'une planification sur le long terme tout en permettant l'action à court terme ;
- d'apporter un regard systémique sur les enjeux et les stratégies d'adaptation propres aux territoires québécois ;
- de faciliter l'action collective et concertée.

Les 86 participant.e.s, issu.e.s des municipalités, de la société civile, de la recherche, d'entreprises ou encore des gouvernements provincial et fédéral, ont pu se familiariser avec une démarche prospective en échangeant en particulier autour de résultats collectifs que le Québec pourrait atteindre dans les 20 prochaines années, de façon à rendre nos territoires québécois plus résilients et adaptés aux changements climatiques.

Dans les priorités retenues par une majorité figuraient l'importance d'instaurer au sein des territoires des pratiques et des processus de dialogue collectif et également un partage des connaissances et des savoirs entre les différentes parties prenantes de ces territoires.

Beaucoup d'actions en cours et de besoins mentionnés touchaient par ailleurs l'intérêt de déterminer collectivement des cibles locales en matières de protection et de restauration de milieux naturels impactés par les changements climatiques.



**Mélanie McDonald, directrice exécutive, Chemins de transition**



**Julia Verdun, responsable Défi territoire, Chemins de transition**



**Myriam Kayser-Tourigny, stagiaire, Chemins de transition**

**Des projets de CRE pour inspirer vos actions.**

[En savoir plus](#) >



# CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Un enjeu technique a empêché la captation



## Les outils pour conserver nos milieux naturels

**Animation : Josée Breton, directrice générale, CRE Chaudière-Appalaches**

La COP15 sur la biodiversité à Montréal, suivie du Plan Nature, ont permis de mettre de l'avant les enjeux liés à la conservation des milieux naturels ces derniers mois. Notamment, la protection des milieux naturels existants est un enjeu essentiel dans un contexte de changements climatiques. Ne manquant pas de volonté, les municipalités manquent en revanche de ressources afin de contribuer à l'atteinte de ces objectifs. De plus, la multiplicité des outils peut parfois complexifier la compréhension et l'adoption de ceux-ci.

Ce panel a eu pour objectif de faire état d'outils à la disposition des municipalités afin de conserver leurs milieux naturels. Il s'agit notamment d'outils réglementaires et financiers, ainsi que d'initiatives inspirantes.

### **Anne-Sophie Doré, conseillère juridique en droit de l'environnement, Union des municipalités du Québec**

Anne-Sophie Doré a présenté une mise à jour du dossier de l'expropriation déguisée. Elle a notamment répondu à des questions portant sur le rôle et les responsabilités des MRC, à la lumière de l'évolution récente du droit. Des précisions sur la protection des milieux humides et hydriques en milieu forestier et agricole en lien avec la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ont été amenées.



### **Sarah Cain, avocate, Cabinet Cain Lamarre**

Sarah Cain a abordé les nouveaux outils inclus dans le PL39. Elle a évoqué le fait que ceux-ci pourraient potentiellement être pertinents dans le cadre de l'élaboration d'un projet intermunicipal (ex: corridor écologique). Celui-ci pourrait prendre la forme d'un fonds commun pour réaliser un projet à vocation environnementale qui dépasse les frontières d'une municipalité.



### **Jean-Philippe Meloche, professeur titulaire de l'école d'urbanisme et d'architecture de paysage, Université de Montréal**

Jean-Philippe Meloche a présenté le concept de l'écofiscalité et expliqué la proposition de taxation de l'empreinte écologique de l'occupation du sol qu'il a développée. Il a évoqué les questions des subventions, de l'acceptabilité sociale et de l'équité en lien avec les disparités régionales.



### **Brice Caillié, directeur général, Réseau de milieux naturels protégés**

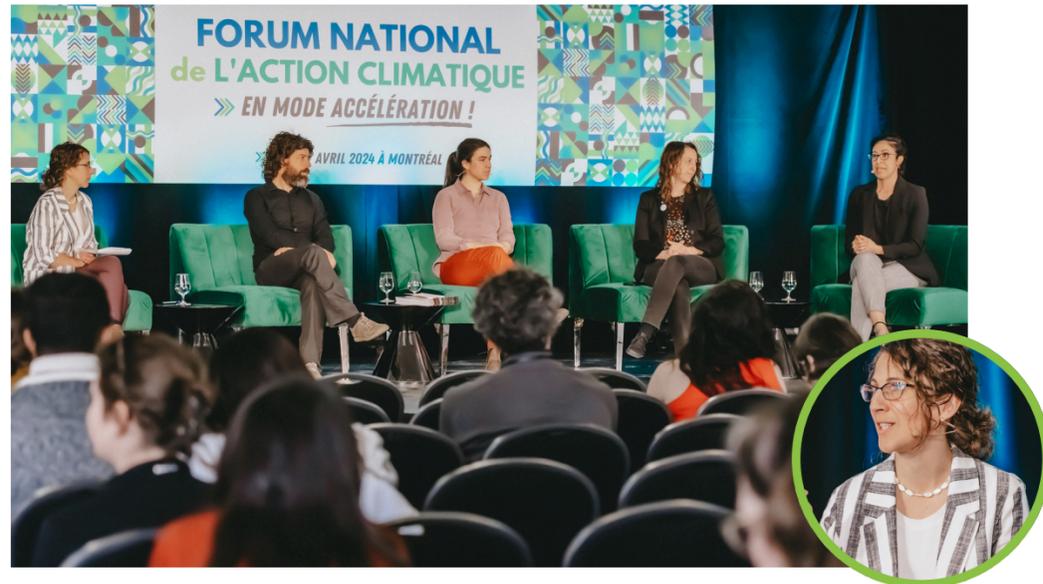
Brice Caillié a survolé une variété de cas où des organismes de conservation ont accompagné des municipalités pour protéger des milieux naturels. Il a présenté diverses initiatives qui ont mis en lumière les avantages de ces collaborations.



### **Marie-Julie Archambault, directrice Environnement, Hydro-Québec**

Marie-Julie Archambault a présenté les divers outils liés à la conservation utilisés par Hydro-Québec, notamment le Plan action 2035, le Plan de développement durable, la Stratégie en faveur de la biodiversité et le Plan d'action en faveur de la biodiversité. Elle a présenté aussi le guide pour les accompagner dans la réalisation de projets favorisant la biodiversité dans les emprises de lignes de transport des tiné aux municipalités.





## Une biodiversité vulnérable et alliée de la réponse climatique

**Animation : Andrée Paris, directrice générale, CRE Montérégie**

La COP15 sur la biodiversité à Montréal, suivie du Plan Nature, ont permis de mettre de l'avant les enjeux liés à la biodiversité ces derniers mois. La biodiversité, déjà fragilisée par certaines activités, doit en plus faire face aux changements climatiques. La protection des milieux naturels existants notamment grâce à une bonne connectivité écologique devient ainsi un enjeu primordial. Dans le même temps, la biodiversité peut aussi contribuer à l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques, notamment grâce aux solutions nature pour le climat. Ce panel a eu pour objectif de présenter les enjeux liés à la biodiversité dans le cadre des changements climatiques et de l'atteinte des cibles du Plan Nature.

Le panel s'est concentré sur l'état de la biodiversité face aux défis imposés par les changements climatiques, en mettant l'accent sur des stratégies de planification, de protection, de restauration, et de compensation. Le Plan Nature 2030, qui constitue la réponse du Québec au cadre mondial de la COP15 sur la biodiversité, a été au centre des discussions. Ce plan ambitieux vise à protéger 30 % du territoire québécois et à restaurer 30 % des écosystèmes dégradés. Quatre axes principaux ont été identifiés : protéger et restaurer la biodiversité, utiliser durablement les ressources naturelles, gérer les impacts indirects et collaborer à l'échelle nationale et locale.

Le rôle des municipalités et des MRC est essentiel pour la mise en œuvre efficace du Plan Nature. Les plans régionaux des milieux humides et hydriques, ainsi que les orientations gouvernementales, soutiennent ces initiatives en intégrant des mesures de conservation dans l'aménagement du territoire.

La [plateforme Biodiversité Québec](#), lancée lors de la COP15, joue un rôle clé en fournissant des données scientifiques rigoureuses et des outils pour évaluer l'impact des projets de développement sur la biodiversité. Cette initiative aide à intégrer la biodiversité dans les processus de planification en développant des indicateurs spécifiques.

Les solutions fondées sur la nature, telles que la gestion durable, la protection et la restauration des écosystèmes, sont présentées comme des réponses efficaces aux crises climatiques. Des exemples concrets, comme la tourbière de la Grande Bleue, illustrent les multiples avantages de ces approches, tant pour la biodiversité que pour le bien-être humain.

Le financement des solutions nature, notamment via les marchés du carbone volontaires, a été abordé comme une méthode pour mobiliser des fonds nécessaires à ces projets. Bien que des préoccupations existent concernant l'écoblanchiment, ces mécanismes de compensation, lorsqu'ils sont bien encadrés, peuvent stimuler les investissements dans la protection de la nature.

Pour conclure, les panélistes ont souligné l'importance d'une approche intégrée et collaborative pour protéger la biodiversité et s'adapter aux changements climatiques, en utilisant des données scientifiques robustes, en mobilisant des ressources financières adéquates, et en valorisant les solutions basées sur la nature.



**Dominique Gravel, professeur titulaire,  
Université de Sherbrooke**

*"Les changements de biodiversité sont subtils, présents, documentés, mais beaucoup plus difficiles à mesurer et à rapporter."*

Dominique Gravel met en lumière la complexité de la mesure et du suivi des changements en biodiversité par rapport aux changements climatiques. Cette difficulté rend nécessaire le développement d'indicateurs précis et la mise à disposition d'outils comme la plateforme Biodiversité Québec pour faciliter l'intégration de la biodiversité dans les décisions de planification et d'aménagement.



**Kateri Monticone, directrice Conservation stratégique et Innovation, Conservation de la nature Canada et Institut québécois pour la conservation de l'eau**

*"On doit créer un réseau de milieux naturels connectés pour assurer la résilience des écosystèmes face aux changements climatiques."*

Kateri Monticone a mis en avant l'importance des corridors écologiques pour renforcer la résilience des écosystèmes. L'initiative québécoise des corridors écologiques vise à connecter les milieux naturels, permettant ainsi aux espèces de migrer et de s'adapter aux changements climatiques. Cette approche collaborative implique divers parties prenantes, incluant les municipalités, les communautés autochtones, et les agriculteurs, pour une gestion intégrée et durable du territoire.



**Marie-Hélène Jacques, chargée de projet Biodiversité,  
Nature Québec**

*"Agir pour la biodiversité, c'est agir pour le climat."*

Marie-Hélène Jacques a insisté sur l'interdépendance entre la biodiversité et les changements climatiques, affirmant que les actions en faveur de la biodiversité contribuent également à la lutte contre le réchauffement climatique. Elle plaide pour l'adoption de solutions naturelles, telles que la gestion durable, la protection et la restauration des écosystèmes, comme moyens de répondre aux deux crises simultanément.



**Pauline Robert, directrice Marché du carbone et gestion des gaz à effet de serre, COOP Carbone**

*"Le marché du carbone volontaire est un levier économique pour financer les solutions nature."*

Pauline Robert a valorisé l'importance des marchés du carbone volontaires comme mécanisme pour mobiliser des fonds nécessaires à la mise en œuvre de projets de protection de la nature. Bien que ces mécanismes soient parfois critiqués pour leur potentiel de greenwashing, ils représentent une source essentielle de financement pour les solutions basées sur la nature, encourageant les entreprises à investir dans la biodiversité tout en réduisant leurs émissions de GES.

**Des projets de CRE pour inspirer vos actions.**

[En savoir plus](#) >





## L'avenir de la voiture : entre sobriété et électrification

**Animation : Rebecca Gelly-Cir, responsable des démarches collaboratives, CRE Montréal**

Sobriété et électrification des transports, les deux doivent se faire en parallèle, mais l'un ne doit pas nuire à l'autre ! L'importation et l'utilisation de pétrole pour nos déplacements est un enjeu financier et environnemental majeur au Québec. La voiture électrique apporte des avantages incontournables en matière de consommation de pétrole, de pollution atmosphérique et d'émissions de GES, mais elle rencontre aussi certaines limites en termes d'extraction de minéraux, de capacités industrielles, de consommation énergétique, de finances publiques et des autres externalités négatives de l'auto.

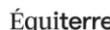
Dans ce contexte, comment relever le défi de l'électrification des véhicules tout en réduisant la dépendance à la voiture et sa place toujours croissante dans notre société (quantité, taille, infrastructures, etc.) ?

Les panélistes ont abordé plusieurs pistes de solutions possibles, qui doivent s'appliquer dans une vision holistique, pour les municipalités, les organisations de la société civile, les entreprises, les différents paliers gouvernementaux et d'autres parties prenantes en mobilité, en passant par intégrer la mobilité au cœur de l'aménagement des villes, implanter une taxe kilométrique, recommencer à construire des trottoirs, financer des subventions au vélo électrique ou au fait de ne pas posséder de voiture, apprendre aux jeunes à faire du vélo, interdire la publicité automobile, réduire la taille des voitures, ramener les gares multimodales, ainsi que la nécessité d'accompagner les changements de comportements.

Plus concrètement, une panéliste a présenté l'exemple de la Ville de l'Assomption qui a pris l'initiative d'électrifier son parc automobile ainsi que d'optimiser l'utilisation de ses véhicules et des déplacements de son personnel. La municipalité possède donc de plus petits véhicules électriques, et même des trottinettes électriques pour certains déplacements, et permet l'utilisation de sa flotte en autopartage à sa population via le système SAUVÉR.

La Ville de Portland a aussi mis en place un programme d'accompagnement personnalisé qui a réussi à réduire de 10 % la part modale de l'automobile auprès de 20 000 ménages annuellement. La Ville partageait des informations sur les options de transports dans un quartier et invitait les résident·e·s à commander du matériel pour faciliter leurs déplacements (ex. : lumières pour vélo, réflecteurs, etc.) La livraison de ces objets était faite par une personne spécialiste en mobilité qui en profitait pour conseiller les personnes, répondre à leurs questions et partager de la publicité pour la mobilité durable.

**roulons électrique**

Une campagne de:  Avec le soutien de:  Québec 



**André Lavoie, directeur général,  
Association des Centres de gestion des déplacements du Québec**

*“Les enjeux de mobilité sont les mêmes en région, car nous devons nous déplacer pour aller travailler, se nourrir, etc., mais on a 0,6 % du financement des transports en commun du Québec pour 30 % de la population et deux fois plus de territoire.”*

André Lavoie a porté le point de vue des régions car les solutions implantées ne peuvent pas être les mêmes mur à mur pour tout le Québec. Elles doivent être adaptées aux réalités territoriales et socio-économiques des communautés régionales et urbaines ainsi que des quartiers qui peuvent différer au sein d'une même ville.



**Jérôme Laviolette, chercheur, Université McGill**

*“Le Québec est pris dans un système de transport centré sur la voiture construit sur des décennies ayant pour effet de favoriser l'auto au détriment d'autres modes de transport.”*

Cette construction d'une dépendance à l'automobile est présente à l'échelle des territoires, des individus et de la société dans son ensemble, et elle repose sur une synergie entre l'aménagement, une symbolique et une image positive de la voiture et du mode de vie qui s'y rattache.



**Blandine Sébileau,  
chargée de projet électrification des transports, Équiterre**

*“Les voitures électriques, sur leur durée de vie, sont préférables aux voitures à essence et au Québec, elles permettent d'économiser jusqu'à 80% de GES en plus d'être jusqu'à 47% moins coûteuses. Il faut se méfier des mythes qui circulent sur les véhicules électriques et ne pas se laisser décourager.”*

Blandine reconnaît que la transition au tout-électrique est insuffisante pour faire face aux enjeux environnementaux, de qualité de l'air, de sécurité et de qualité de vie. Mais puisqu'il y aura toujours des véhicules sur nos routes, l'électrification de toutes les voitures reste, selon elle, une solution incontournable.



**Alexandre Warnet, conseiller municipal, Laval**

*“Il faut saisir l'opportunité que donne le ministre Fitzgibbon [en évoquant la nécessité de réduire de 50 % le nombre de véhicule au Québec] et d'intégrer la notion de démotorisation dans nos plans et politiques comme l'a fait la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) dans le Plan Climat. Ce sont 82 municipalités qui ont adopté ce plan en partant d'une simple citation.”*

Alexandre Warnet a conclu en disant que *“le tabou de la démotorisation est brisé et qu'il est temps de saisir l'opportunité”* pour aborder et agir sur le sujet.



## Partie 1 : Se donner les moyens de nos ambitions en mobilité durable

**Animation : Étienne Pomerleau-Landry, conseiller principal, Copticom**

Avons-nous réellement l'ambition suffisante pour atteindre les cibles de la Politique de mobilité durable (PMD)? Des membres du comité de suivi de la PMD font le portrait de la situation et présentent des pistes de solutions pour atteindre les cibles.

Le virage vers la mobilité durable, pour les personnes et les marchandises, est un projet collectif nécessaire pour notre avenir commun, offrant une aventure emballante et bénéfique pour améliorer la qualité de vie des Québécoises et des Québécois.

Dans la première partie, quatre membres du Comité de suivi de la Politique de mobilité durable ont dressé un bilan de la PMD, évaluant les progrès, les défis et les reculs. Ces experts ont également proposé des solutions pour atteindre les objectifs de la PMD et positionner le Québec en tant que leader nord-américain en matière de mobilité durable.

Le panel sur la mobilité durable a mis en lumière plusieurs défis et solutions pour promouvoir l'adoption des transports collectifs et actifs au Québec. Il a été souligné que les services de transport collectif doivent être considérés comme essentiels, particulièrement pour les personnes vulnérables, telles que les personnes en situation de handicap et les aînés. Il est crucial d'assurer une accessibilité équitable, en tenant compte des disparités socio-économiques, géographiques, et de genre.

Le financement de la mobilité durable a été un sujet clé, avec un débat sur l'efficacité de la gestion des fonds publics. Il a été proposé de tirer parti de l'exercice d'optimisation des dépenses publiques pour aligner les financements avec les objectifs stratégiques de mobilité durable. Un accès amélioré aux données a été identifié comme crucial, car le manque de données harmonisées a freiné les progrès du premier plan d'action de la PMD.

La participation publique à des mesures concrètes reste un défi, malgré la conscience des risques climatiques. Il a été suggéré de créer un lien clair entre les dépenses et les revenus liés à la mobilité, en rendant le transport en commun plus attractif financièrement que l'utilisation de la voiture. Enfin, la collaboration public-privé et l'intégration des nouvelles technologies ont été recommandées pour adapter les services de mobilité aux besoins individuels et urbains.

Des projets de CRE pour inspirer vos actions.

[En savoir plus](#) >





**Sarah Doyon, directrice générale, Trajectoire Québec**

*“En contexte d’inflation pour les ménages et les entreprises, développer l’offre de transport collectif est un impératif pour intégrer l’équité dans toutes nos décisions de mobilité.”*

Sarah V. Doyon a souligné l'importance de développer massivement les services de transport collectif pour réduire la dépendance à l'auto-solo et offrir une alternative crédible aux usagers et des usagères. Elle a critiqué le retrait de services populaires de mobilité durable par plusieurs MRC, considérant que cela transfère le fardeau aux personnes vulnérables.



**Samuel Pagé-Plouffe, coordonnateur, Alliance TRANSIT**

*“C’est en réalisant des projets qu’on deviendra bon pour en réaliser.”*

Samuel Pagé-Plouffe a appelé à un mouvement de solidarité partout au Québec en faveur du transport collectif et a souligné l'existence de nombreuses solutions de financement disponibles, telles que la taxe sur les carburants, l'immatriculation, le stationnement privé et la contribution des employeurs. Il a mentionné que l'utilisation du champ fiscal régional ou local deviendra un levier majeur pour les élus, pouvant parfois faire la différence entre avoir un service ou non. Il a aussi noté que malgré les investissements records du gouvernement du Québec dans les infrastructures de transport collectif, les projets peinent à se concrétiser. En outre, il a souligné la nécessité de prioriser l'entretien du réseau routier plutôt que son développement.



**Arielle Mathieu, directrice – affaires publiques et gouvernementales, Conseil du patronat du Québec**

*“Les entreprises sont en action pour faire émerger une mobilité des marchandises à la fois durable et compétitive.”*

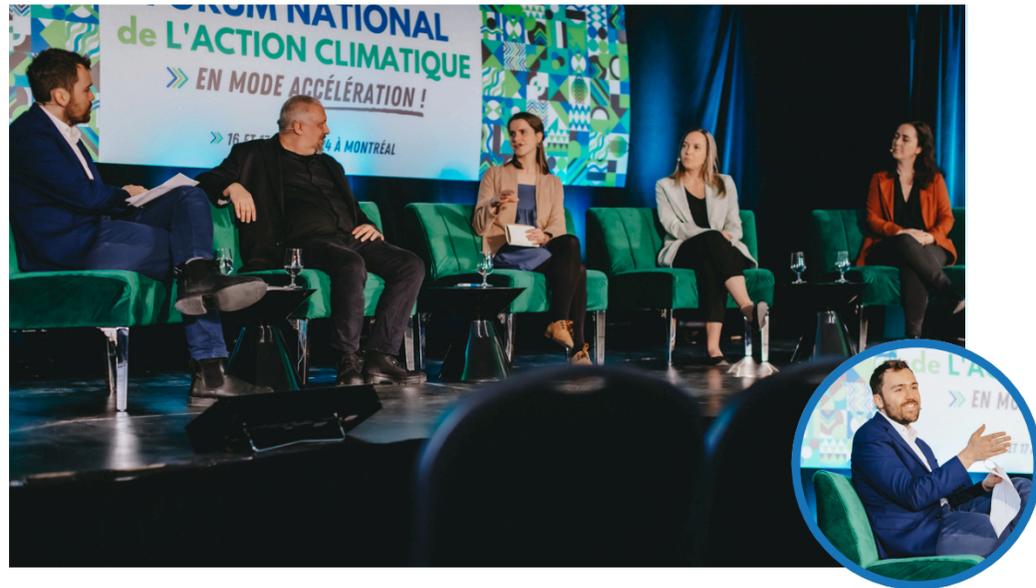
Arielle Mathieu a souligné que le secteur privé souhaite prendre un leadership dans le virage vers la mobilité durable pour les marchandises, avec le soutien du gouvernement. Elle a mis en avant la nécessité de choisir le bon mode de transport pour la bonne distance, d'accélérer les mesures favorisant l'intermodalité et les infrastructures partagées, de mieux partager les données et de prendre en compte les attentes des clients.



**Jean-François Barsoum, directeur exécutif – Innovation, IBM**

*“Il faut se donner la capacité d’oser faire les choses différemment.”*

Pour clore cette partie, Jean-François Barsoum a souligné l'importance de comprendre les différences de perception et de gestion du risque entre le secteur public, la population et le secteur privé. Il a insisté sur la nécessité d'adapter nos interventions en mobilité en conséquence, pour passer à l'action et éviter l'immobilisme. Il a également préconisé un renforcement de la collaboration public-privé, une plus grande place accordée à l'innovation dans la conception de nos interventions en mobilité, ainsi qu'une amélioration de la visibilité du lien entre les dépenses et les revenus liés à la mobilité pour influencer les comportements des décideurs publics et de la population.



## Partie 2 : Se donner les moyens de nos ambitions en mobilité durable

**Animation : Étienne Pomerleau-Landry, conseiller principal, Copticom**

Le financement est un des moyens de mise en œuvre majeurs pour atteindre les objectifs de la Politique de mobilité durable. Comme l'indique le titre du programme de cet atelier, il faut se donner les moyens de nos ambitions.

Quel est l'état de situation concernant le financement de la mobilité durable au Québec? Quelles sont les limites et les défis posés par les tendances actuelles en matière de financement, notamment en contexte post-pandémique ?

Dans cette seconde partie, les panélistes, dont deux membres du Comité de suivi de la PMD et deux leaders du transport intermunicipal, ont examiné le financement de la mobilité durable au Québec. Ils ont présenté des exemples concrets et des perspectives régionales et nationales, proposant des solutions pour diversifier les sources de financement et atteindre les objectifs de la PMD.

Le panel a abordé divers défis et solutions pour simplifier les programmes de financement et améliorer les services de mobilité durable au Québec. Il a été souligné l'importance de numériser les processus de demande et de reddition de comptes, de combiner les programmes existants et de rendre les dates de dépôt plus flexibles.

Les participants ont discuté de l'amélioration des programmes de financement pour répondre aux besoins des zones urbaines et rurales. Ils ont suggéré d'unifier les critères pour différents types de services de transport et de ne pas se baser uniquement sur l'achalandage, mais aussi sur la densité, les kilomètres de service, et les coûts d'opération.

Il a été recommandé de favoriser l'innovation et les initiatives locales, comme l'autopartage entre voisins, pour réduire la dépendance à l'automobile. En matière de financement du transport collectif, il a été souligné que des gains plus importants peuvent être réalisés en investissant dans ce domaine, crucial pour l'équité sociale. Les discussions ont aussi porté sur les investissements fédéraux, en proposant de définir des cibles claires de transfert modal et de soutenir les opérations de transport collectif par des ententes avec les provinces et les villes.

Enfin, il a été discuté de la nécessité de diversifier les sources de financement pour la mobilité durable et de considérer ces investissements comme essentiels pour le développement économique des régions



**André Lavoie, directeur général, Association des centres de gestions des déplacements du Québec**

*“Il est grand temps d’arrêter de faire un clivage entre les régions rurales et les régions urbaines en matière de mobilité durable. Tout doit être interconnecté.”*

André Lavoie a exposé la complexité de la gouvernance du transport régional, identifiée comme un facteur de retard dans le développement de la mobilité durable dans les régions québécoises. Il a plaidé pour une simplification et une agilité des programmes, ainsi qu’une concertation accrue pour briser les silos. Pour développer la mobilité durable régionale, il a proposé des critères de programmes basés non seulement sur l’achalandage, mais aussi sur les kilomètres de service, les heures et les fréquences de service, l’éloignement de services et les coûts d’opération.



**Anne-Catherine Pilon, analyste en mobilité durable, Équiterre**

*“Tous les paliers de gouvernement doivent mettre l’épaule à la roue pour financer adéquatement le transport collectif.”*

Anne-Catherine Pilon a souligné qu’en dépit des milliards d’investissements fédéraux depuis 2016, les niveaux de service ont baissé dans la plupart des provinces. Elle a plaidé pour que les fonds fédéraux permettent de financer non seulement les infrastructures, mais aussi le maintien des actifs et les services afin de bonifier l’offre et d’ainsi stimuler l’achalandage. Elle a également proposé de lier la situation en matière de logement aux montants investis dans le transport collectif.



[Regarder la vidéo](#)



**Marie-Andrée Pichette, directrice générale, Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine**

*“Osez! Le courage politique est essentiel. N’ayons pas peur d’offrir un accès à la mobilité durable à nos citoyens, peu importe le territoire ou la densité de vos communautés.”*

Marie-Andrée Pichette, en tant que leader d’un modèle innovant en transport intermunicipal, a présenté la RÉGÎM en soulignant que le développement d’une régie intermunicipale est une option intéressante pour les régions rurales, mais qu’elle pose également des défis administratifs et financiers. Elle a noté que la taxe sur l’essence n’est plus suffisante, et a souligné l’importance d’élargir les sources de revenus et d’accroître la prévisibilité des programmes et du financement.



**Mélodie Mondor, directrice générale, Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent (CRDBSL)**

*“Lorsqu’un consensus politique et une acceptabilité sociale émergent au sein de nos gouvernements de proximité à l’égard de nouvelles sources de financement, il faut faire confiance aux décideurs régionaux pour élaborer les meilleures stratégies de financement pour leurs territoires et leur population.”*

Mélodie Mondor a présenté le projet en cours de création de la RTBSL, fondé sur le modèle de la RÉGÎM. Avec les défis territoriaux et démographiques du Bas-Saint-Laurent et le manque de financement pour le volet rural du Programme d’aide au développement du transport collectif, la Régie intermunicipale apparaît comme une solution prometteuse basée sur la collaboration des acteurs régionaux. Elle a plaidé pour le développement de mécanismes de péréquation et pour l’adaptation des politiques et des programmes aux particularités régionales.





# MESURE D'IMPACT



# RAYONNEMENT MÉDIATIQUE



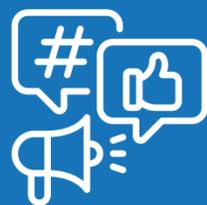
**PRESSE**  
33 ARTICLES ET  
MENTIONS



**RADIO**  
3 ENTREVUES



**TÉLÉVISION**  
4 RETOMBÉES



**SITE WEB/ MÉDIAS SOCIAUX**  
+150% DE TRAFFIC



# REVUE DE PRESSE

## PRESSE

- 21-04-2024 – LaPresse.ca : [Des municipalités trouvent des alternatives à l'auto solo](#) | La Presse
- 21-04-2024 – LeDevoir.ca : [Des municipalités trouvent des alternatives à l'auto solo](#) | Le Devoir
- 21-04-2024 – L'Actualité : [Des municipalités trouvent des alternatives à l'auto solo](#) | L'actualité (lactualite.com)
- 21-04-2024 – Noovo-Info : [Des municipalités trouvent des alternatives à l'auto solo](#) | Noovo Info
- 21-04-2024 – [lechodelarivenord.ca/actualites-nationale/des-municipalites-trouvent-des-alternatives-a-l-auto-solo/21979](#)
- 21-04-2024 – Sorel-Tracy Express : [sorel-tracyexpress.ca/actualites-nationale/des-municipalites-trouvent-des-alternatives-a-l-auto-solo/21979](#)
- 21-04-2024 – MSM.COM : [Des municipalités trouvent des alternatives à l'auto solo](#) (msn.com)
- 21-04-2024 – RIMQ : [La Presse - Des municipalités trouvent des alternatives à l'auto solo](#) (rimq.qc.ca)
- 16-04-2024 – The Gazette : [16-04-24 – TVA Nouvelles : en direct avec Martin Vaillancourt à 12h16 et enregistrements avec Jeanne Robin, Alain Bourque pour diffusion en boucle durant la journée : Coup d'envoi du Forum national de l'action climatique à Montréal](#) | TVA Nouvelles
- 16-04-2024 – Le Journal de Montréal : (reprise topo LCN-TVA) : [Coup d'envoi du Forum national de l'action climatique à Montréal](#) | JDM (journaldemontreal.com)
- 13-04-2024 – LaPresse.ca publication de la lettre d'opinion : [L'urgence d'accélérer la transition climatique aux niveaux municipal et régional](#) | La Presse
- 8-04-2024 – Le Sentier.ca : [Forum national de l'action climatique](#) | Journal le sentier (journal-le-sentier.ca)
- 6-04-2024 - L'hebdojournal.com : [Pour une délégation de la Mauricie au Forum national de l'action climatique - L'Hebdo Journal](#) (lhebdojournal.com)
- 5-04-2024 – L'Écho de Maskinongé : [Pour une délégation de la Mauricie : Forum national de l'action climatique - L'Écho de Maskinongé](#) (lechodemaskinonge.com)
- 4-04-2024 – LanauWeb.info : [2e Forum national de l'action climatique : des leaders de toutes les régions du Québec](#) (lanauweb.info)onge.com)
- 4-04-2024 – Le Nouvelliste : [Une invitation à participer au Forum national de l'action climatique](#)
- 4-04-2024 – Le Nouvelliste : [Climat et si la région se mobilisait un peu plus](#)
- 3-04-2024 – Plume Libre Montcalm : [2e Forum national de l'action climatique: Des leaders de toutes les régions du Québec partagent leurs solutions concrètes et leurs réussites](#)
- 3-04-2024 – RIMQ : [2e Forum national de l'action climatique - Des leaders de toutes les régions du Québec partagent leurs solutions concrètes et leurs réussites](#) (rimq.qc.ca)
- 19-02-2024 – RIMQ : [Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement - Tout le Québec se donne rendez-vous au Forum national de l'action climatique pour passer en mode accélération](#) (rimq.qc.ca)
- 19-02-2024 – VoirVert.ca : [Forum de l'action climatique](#)

# REVUE DE PRESSE

- 19-02-2024 – Vivre en campagne : [Tout le Québec se donne rendez-vous au forum national de l'action climatique pour passer en mode accélération](#)
- 19-02-2024 – Mon Thetford.ca : [Le CRE de l'Estrie se joindra au Forum national de l'Action climatique 2024](#)
- 19-02-2024 – Mon Thetford.ca : [Le CRE de l'Estrie se joindra au Forum national de l'Action climatique 2024](#)
- 14-02-2024 – Adgmrq : [Forum national de l'action climatique - adgmrq](#)
- 13-02-2024 – Le Léopard.com : [Tout le Québec se donne rendez-vous au Forum national de l'action climatique pour passer en mode accélération \(leleopard.com\)](#)
- 12-02-2024 – CNW : [Tout le Québec se donne rendez-vous](#)
- 12-02-2024 – Carrefour Québec : [Le Carrefour de Québec \(carrefourdequebec.com\)](#)
- 12-02-2024 – Cité Boomer : [Nouvelles de l'industrie - Cité Boomers \(citeboomers.com\)](#)
- 12-02-2024 – Maison du 21e siècle : [Le Magazine de la Maison Saine](#)
- 12-02-2024 – Tolérance.ca : [Tolerance.ca](#)
- 12-02-2024 – L'annonceur.ca : [L'annonceur | \(lannonceur.ca\)](#)
- 12-02-2024 – Mudwen.net : [CANADA\(FR\) \(mudwen.net\)](#)

## RADIO

- 16-04-2024 – Radio-Canada : [L'adaptation aux changements climatiques est « incontournable », selon un expert \(radio-canada.ca\)](#)
- 16-04-2024 – ICI Première Tout un matin : en direct à 8h15 avec Alain Bourque : [16-04-24 – TVA Nouvelles : en direct avec Martin Vaillancourt à 12h16 et enregistrements avec Jeanne Robin, Alain Bourque pour diffusion en boucle durant la journée : Coup d'envoi du Forum national de l'action climatique à Montréal | TVA Nouvelles](#)
- 16-04-2024 – 98,5 - Le Québec maintenant : entrevue avec Alain Bourque : [Forum national de l'action climatique | Les solutions pour réduire les émissions de gaz et gérer les risques climatiques – 98.5 Montréal \(985fm.ca\)](#)

## TÉLÉVISION

- 16-04-24 – TVA Nouvelles : en direct avec Martin Vaillancourt à 12h16 et enregistrements avec Jeanne Robin, Alain Bourque pour diffusion en boucle durant la journée : [Coup d'envoi du Forum national de l'action climatique à Montréal | TVA Nouvelles](#)
- 16-04-2024 – LCN-TVA En direct : entrevue avec Alain Bourque pour diffusion en boucle durant la journée : [Coup d'envoi du Forum national de l'action climatique à Montréal | TVA Nouvelles](#)
- 16-04-2024 – NOOVO Nouvelles : entrevues avec Alain Bourque, Jeanne Robin, Béatrice Alain et Normand Mousseau, diff. 17h12: [Des solutions proposées pour contrer les changements climatiques au Québec | Noovo Info](#)
- 6-04-2024 – TVA-LCN Québec matin, entrevue avec Martin Vaillancourt *Lien inexistant*

# VISIBILITÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Près de **230 000** abonné.e.s de différents partenaires de diffusion via Facebook et LinkedIn ont pu être informé.e.s au sujet du Forum.

Si on estime un taux d'impression de **9%**, cela donnerait **20 700 impressions**.



Le RNCREQ a envoyé **7 courriels** de masse mentionnant le Forum, pour rejoindre un total cumulatif de **13 850 abonné.e.s** (taux d'ouverture de **54,5%** en moyenne)



L'ensemble des **17 CRE** ont participé à la campagne de communication.

 environ **27 000 impressions** de publications.

 environ **24 000 impressions** de publications.



Environ **103 000 impressions** pour nos publications au sujet du Forum sur le compte LinkedIn du RNCREQ.

# CE QUE LES PARTICIPANT·E·S EN ONT PENSÉ



4,5

Satisfaction générale



4,65

Pour l'animation



4,25

Pour la qualité du programme et les connaissances acquises



4,45

Pour l'espace et le temps réservés au réseautage



3,9

Pour le potentiel de capacité collective de mise en œuvre d'actions climatiques

80,4 %

Expriment la volonté d'aller au prochain Forum national de l'action climatique

76,8 %

Indiquent avoir développé des contacts utiles

**Pertinent  
Inspirant  
Instructif**

Les adjectifs préférés pour qualifier le Forum

63,8 %

Pensent prendre contact avec leur CRE dans les prochains mois

100 %

Apprécient les efforts fournis pour obtenir la classification écoresponsable niveau 5



*Ce forum a été un immense succès, non seulement pour la richesse et la variété des échanges, mais également pour l'engagement palpable de tous les participants à agir pour notre climat. Les connaissances partagées ici, avec des gens de tout le Québec, pavent la voie à des actions concrètes et significatives sur tout le territoire.*

**Martin Vaillancourt, directeur général du RNCREQ**

**MOT DE CLÔTURE**

# PASSER À L'ACTION AVEC LES CRE

Le forum a permis de réfléchir, d'acquérir des connaissances, de trouver de l'inspiration, de rencontrer des pairs, de découvrir des possibilités financières, réglementaires et légales et de mieux comprendre les enjeux liés à l'action climatique. Il est donc temps de mettre à profit ces apprentissages, ces rencontres et cette mobilisation !

Pour ce faire, tous ont leur rôle à jouer : municipalités, ministères, entreprises, organismes et citoyens. Il faut bien s'entourer, concerter, s'informer, mais surtout oser ! Oser prioriser l'environnement, oser agir même dans l'incertitude des prévisions climatiques, oser en parler autour de soi et oser innover.

N'hésitez pas à contacter les conseils régionaux de l'environnement du Québec pour du soutien dans vos projets environnementaux !



[www.creat08.ca](http://www.creat08.ca)

(819) 762-5770

255, av. Principale, bur. 109

Rouyn-Noranda J9X 7G9

[info@creat08.ca](mailto:info@creat08.ca)



[www.crebsl.com](http://www.crebsl.com)

(418) 721-5711

88, rue Saint-Germain Ouest # 104

Rimouski (Québec) G5L 4B5

[crebsl@globetrotter.net](mailto:crebsl@globetrotter.net)



[www.cre-capitale.org](http://www.cre-capitale.org)

(418) 524-7113

870, rue Salaberry, bureau 312

Québec (Québec) G1R 2T9

[info@cre-capitale.org](mailto:info@cre-capitale.org)



[www.crecq.qc.ca](http://www.crecq.qc.ca)

(819) 475-1048

180 rue Saint-Damase, suite 101

Drummondville, Qc, J2B 6G9

[info@crecq.qc.ca](mailto:info@crecq.qc.ca)



[www.creca.qc.ca](http://www.creca.qc.ca)

(418) 832-2722

2485, rue Sainte-Hélène

Lévis (Québec) G6Z 7K7

[creca@creca.qc.ca](mailto:creca@creca.qc.ca)



ENVIRONNEMENT

CÔTE-NORD

[www.crecn.org](http://www.crecn.org)

(418) 962-6362

818, rue Laure, bur. 104

Sept-Îles (Québec) G4R 1Y8

[info@crecn.org](mailto:info@crecn.org)



[www.environnementestrie.ca](http://www.environnementestrie.ca)  
(819) 821-4357  
165, rue Moore, 3e étage  
Sherbrooke (Québec) J1H 1B8  
[cree@environnementestrie.ca](mailto:cree@environnementestrie.ca)



[www.crelaurentides.org](http://www.crelaurentides.org)  
(450) 565-2987  
517 rue Saint-Georges  
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5B6  
[info@crelaurentides.org](mailto:info@crelaurentides.org)



[www.cremtl.org](http://www.cremtl.org)  
(514) 842-2890  
50, rue Sainte-Catherine O Bureau 300  
Montréal (Québec) H2X 3V4  
[info@cremtl.qc.ca](mailto:info@cremtl.qc.ca)



[www.cregaspesie.org](http://www.cregaspesie.org)  
(418) 534-4498  
506 route 132 Est, suite 103  
Bonaventure (Québec) G0C 1E0  
[info@cregim.org](mailto:info@cregim.org)



[www.credelaval.qc.ca](http://www.credelaval.qc.ca)  
(450) 664-3503  
3235, boul. Saint-Martin Est, local 218  
Laval (Québec) H7E 5G8  
[elodie.morandini@credelaval.qc.ca](mailto:elodie.morandini@credelaval.qc.ca)



[www.creddo.ca](http://www.creddo.ca)  
(819) 772-4925  
85 rue Victoria, bureau 116  
Gatineau (Québec) J8X 2A3  
[info@creddo.ca](mailto:info@creddo.ca)



[www.attentionfragiles.org](http://www.attentionfragiles.org)  
(418) 986-6644  
1536-E chemin de l'Étang-du-Nord, C.P.  
5137 L'Étang-du-Nord, Québec, G4T  
3Z8  
[info@attentionfragiles.org](mailto:info@attentionfragiles.org)



[www.environnementmauricie.com](http://www.environnementmauricie.com)  
(819) 694-1748  
345-1060, rue Saint-François-Xavier  
Trois-Rivières (Québec) G9A 1R8  
[info@environnementmauricie.com](mailto:info@environnementmauricie.com)



[www.creddsaglac.com](http://www.creddsaglac.com)  
(418) 662-9347  
727, chemin du Pont Taché,  
Alma (QC) G8B 5B7  
[secretariat@creddsaglac.com](mailto:secretariat@creddsaglac.com)



[www.crelanaudiere.ca](http://www.crelanaudiere.ca)  
(450) 756-0186  
365, rue Saint-Louis, C.P. 658  
Joliette (Québec) J6E 7N3  
[crel@crelanaudiere.ca](mailto:crel@crelanaudiere.ca)



[www.crem.qc.ca](http://www.crem.qc.ca)  
(450) 651-2662  
1150, rue Saint-Laurent O  
Longueuil (Québec) J4K 1E3  
[info@crem.qc.ca](mailto:info@crem.qc.ca)

# >>> CONTACT

514 861-7022

[info@rncreq.org](mailto:info@rncreq.org)

[www.rncreq.org](http://www.rncreq.org)



Regroupement national  
des conseils régionaux  
de l'environnement



Climat de  
changement  
Le Québec en action >>

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier  
du gouvernement du Canada.

This project was undertaken with the financial support  
of the Government of Canada.

Canada

